



## FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRIX DE L'INSERTION DANS CE TABLEAU, POUR UN AN : LA LIGNE D'ADRESSE 10 FR.; CHAQUE LIGNE EN PLUS 3 FR.

## CHAUFFAGE, VENTILATION &amp; FORGES

**MATHIAN FILS**, 52, 54, 56, rue de Sully, Lyon. — Chaudronnerie, Cuivre et Fer, Charpente fer, Construction de Serres, Grilles, etc. Chauffages à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Séchoirs, Ventilation, etc., etc.

**COSTE (P.)**, successeur de P. BRUN, 66, cours de la Liberté à Lyon. — Fournisseur de la Marine nationale. — Ventilateurs — Forges portatives. — Système de Touraille et de Ventilation pour brasseries. Breveté s. g. d. g.

**CONSTRUCTION D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.** — Calorifère, Fourneaux de cuisine, Cheminées, Bains. Ancienne maison L. JULHES, GUILLET, successeur, 131, rue de Vendôme, Lyon.

**FOURNEAUX ET CALORIFÈRES.** — POUMEYROL, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

## CIMENT, CHAUX, PLÂTRE &amp; BITUME

**JUTIÉ GAY ET C<sup>e</sup>**, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Seuls concessionnaires des *Ciments Vicat* pour Lyon et la banlieue. *Portland* et chaux hydrauliques de Virieu-le-Grand, *Ciments Bonsans* de Crest pour le Rhône et la Loire, *Plâtres d'Arroy* pour l'arrondissement de Lyon, *Ciments de Grenoble*, *Chaux hydrauliques* du Tâil, homme-d'armes, etc. *Albâtres*, plâtres de Paris, de Savoie et autres provenances. — Expéditions France et Étranger.

**PONCET**, quai Pierre-Seize, 60. Seul dépositaire à Lyon, du ciment Gariel de Vassy. — Travaux hydrauliques, de revêtement et d'ornementation.

**CIMENT, CHAUX, PLÂTRES.** Dalles, Vases, Tuyaux en ciment. Maisons réunies PONT, OLLION, NICOLET, à Grenoble, THORAND et C<sup>e</sup>, à Voreppe, près Grenoble. Agence de Lyon, Entrepôts et bureaux : 43, quai Pierre-Seize, M. GUILLET, représentant.

**SOCIÉTÉ DES CEMENTS DE VALBONNAIS.** PELLLOUX Père et Fils et C<sup>e</sup>. Grenoble. Ciment à prise lente. Maison à Lyon, place Grollier, 3, et quai de la Charité.

**PERRIN ET C<sup>e</sup>**, rue de la Part-Dieu, 6, Lyon. — Chaux hydraulique et Ciment du Haut-Rhône. — Ciment prompt de Grenoble et de Vassy. — Tuiles, Pierres à bâtir et moellons.

**JODD**, route de Grenoble, 103. — Ciment, Chaux Plâtre, Tuyaux de poteries, Fournitures pour Bâtimens.

**PEYRISSAC**, 112, avenue de Saxe, Lyon. — Entrepôt de Carrières de Marseille et Salerne. — Céramique Cateau et Maubenge. — Placage en faïence (Ouvriers pour la pose.)

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte vitrés. — Carreaux de Verdun.

**CHAVERNOT**, applicateur de bitume en tous genres. — Rue de la Thibaudière, 22, à Lyon.

## ARDOISES, TUILES, BRIQUES &amp; POTERIE

**NANN (Ch.)** rue Marseille, 4 et 6. Seul dépôt de Tuiles et Carreaux de Bourgogne, de Perrusson, fabricant. (Exposition 1878, médaille d'or, la plus haute récompense.) — Spécialité de Rustique Tyrolien.

**ARDOISES, DALLES ARDOISES ET CARREAUX CÉRAMIQUES.** GUICHARD père et Fils, chemin de Serin, 3 Lyon. — Représentants de la commission des Ardoisiers d'Angers et seuls concessionnaires pour les départements du Rhône et de l'Ain, de la manufacture de carrelage céramiques de P. CHARNOZ et C<sup>e</sup> de Paray-le-Monial.

**PAVÉS DÉCHANTILLONS** en granit, extraction, fourniture et pose. Donnant une économie sérieuse et provenance garantie. — Deux mentions honorables aux expositions de Lyon. Fournitures spéciales de pierres de grès résistant aux acides. CHATEL, entrepreneur à Taluyers (Rhône).

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble, Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, Tuiles en verre. Châssis en fonte vitrés, Carreaux de Verdun.

**ENTREPRISE DE COUVERTURE EN BÂTIMENT** — FRANÇOIS, 11, rue Cuvier, Lyon. — Dépôt de tuiles plates mécaniques de Marseille, Montchanin, système Phox et autres provenances. — Ouvriers spéciaux pour la pose. — Châssis en fonte s'adaptant avec toutes espèces de tuiles.

## SERRURERIE ARTISTIQUE

**PINAY (J.-B.)**, constructeur, b. s. g. d. g., rue de Vendôme, 183 (26 médailles). Spécialité pour Parcs et Jardins. Grilles, Barrières, Meubles, Pont, Serres, Orangeries.

**S. OLIVIER**. Travaux de Serrurerie. Ateliers, rue Servient, 15.

## PEINTURE &amp; PLÂTRERIE

**SIMON**, 6, rue Thomassin, Lyon. — Boîtes : 25, rue de Seize et 6, place des Terreaux.

**LÉON SABATIER**, 18, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — Fabrique de plâtre. — Dépôts de plâtre de Paris. Tuiles de Bourgogne, tuiles en verre avec châssis en fonte vitré, carreaux de Verdun, briques, plotets, chaux hydraulique, ciment.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

**PEINTURE ET PLÂTRERIE** en bâtiment. — Décoration en tous genres. — J. GROSSO, 4, quai de la Charité.

## BOIS, CHARPENTE &amp; MENUISERIE

**A. FABRE** — Menuiserie en tous genres. Rue Duguesclin, Lyon. — Boîte, rue de la République, 9.

## MÉCANICIENS-CONSTRUCTEURS

**MEUNIER-TILLARD & C<sup>e</sup>**, Grande-Rue de la Guillotière, 94, Lyon. Nouveau moteur à vapeur économique.

**PIGNET ET C<sup>e</sup>**, successeurs de A. DUVERGIER, ingénieurs-constructeurs, rue de Saint-Cyr, à Lyon.

**MOUTON**. Modèleur, mécanicien, Travaux d'art, Invention, Engrenages, Fumisterie, rue Molière, 135, Lyon.

## SCULPTURE ET DÉCORATION

**PASCAL LUCIEN**. Monuments Religieux, Bâtes, Portraits et décorations d'intérieur en tous genres. — Seul dépositaire à Lyon des Carrières de Chomerac et de Crussac. Atelier : Avenue de Saxe, 183, entre la rue Dunois et la rue de Servient, et entrepôts, rue Barrier, 4.

## QUINCAILLERIE &amp; OUTILLAGE

**MARCHAND (A.)** successeur de F. GUILLET, 11, rue Confort. — Lyon. — Spécialité d'articles de bâtiments, ordinaires et de luxe, Paratonnerres, Porte-voix et Appareils électriques.

**A. FAUGIER**, 11, place Perrache, Lyon, Fabrique de Boulons en tous genres. Écrous carrés et à 6 pans, forgés mécaniquement.

## VERRES À VITRES

**GUITTA FILS**, rue de Savoie, 5, Verres à vitres. — Spécialité de Plint-Glass et des Verreries du Nord de toutes dimensions. — Mastics.

## GAZ &amp; ÉCLAIRAGE PUBLIC

**BARDOT (P.)**, rue Duhamel, 8, Lyon. — Manufacture d'appareils pour l'éclairage et le chauffage par le gaz. — Construction d'Usines à gaz. — Etablissement de canalisations et plomberies.

**POCHET (Eug.)**, avenue de Saxe, 120, Lyon. Fabrique de Réverbères. — Eclairage à forfait et à l'année des Allées, Cours et Escaliers; Balayages et Fermetures d'allées avec garantie des conventions. Entrepôt d'huiles minérales. — F. T. GUDON, gérant de l'Entreprise.

**B. PABIOU**, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes Installation des Eaux et du Gaz.

**VALLIN & C<sup>e</sup>**, Ferblantier-Zingueur, Trav. de Bâtimens. Ornaments zinc, cuivre et plomb. Lyon, quai de Vaise, 29.

## INDUSTRIES DIVERSES

**MERKLIN (J.)**, 11, rue de Vendôme, Lyon. Rue Delambre, 14, Paris. Manufacture de grandes orgues d'église. Seule médaille d'or à l'exposition universelle de Paris 1878.

**AU CHINOIS.** — PAPIERS PEINTS. Soldes exceptionnels 50 % de rabais, depuis 18 cent, le rouleau. Rue Centrale, 11, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

**LA FRANCE INDUSTRIELLE**, Compagnie d'assurances à primes fixes contre les accidents de toute nature, représentée à Lyon par MM. THIBOUTIER et MOUTOU, agents généraux de l'Abbeville, place de la République, 42.

**ASSURANCES** contre les Accidents de toute nature. — P. JUMAUD, 28, rue Montesquieu, Lyon.

## MONUMENTS FUNÉRAIRES

**ROYBIN**. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 84.

**VACHEZ**. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 62.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT & C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à PARIS

## DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'ARCHITECTURE

ET DES SCIENCES ET ARTS QUI S'Y RATTACHENT, PAR M. BOSCH, ARCHITECTE

ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES SUR BOIS &amp; DE CHROMO-LITHOGRAPHIES

4 Volumes in-8 Jésus : 120 francs — 4 Volumes in-8 Jésus : 120 francs

**DOCKS & SCIERIES DE LA PART-DIEU**  
BUÉTRIX AINÉ & C<sup>e</sup>  
Rue, cité Part-Dieu, 40, LYON

**FABRIQUE DE PARQUETS**  
CHÈNE, NOYER, SAPIN, PIN  
PITCHPIN, FRISÉS, FOUGÈRE, BATON-ROMPU

ANCIENNE MAISON SIMON JEUNE

**P. MOIROUX**  
SUCCESSION

Lyon, 11, rue Confort, Lyon

Bronzes pour bâtiments. — Spécialité pour Meubles, Styles anciens et modernes. — Réparation et Remise à neuf de Garnitures en tous genres. — Fonderie et Rachevage.

POUR ACHAT ET VENTE

De Propriétés d'Agrément et de Rapport IMMEUBLES ET TERRAINS À BATIR

Pour Placements de Capitaux et Rentes viagères

S'ADRESSER À LA MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE

**B. DUBOST-RUZAND & C<sup>e</sup>**

Rue de la République, 83, Lyon

BANDES RELATIONS À LYON ET DANS TOUTS LES DÉPARTEMENTS

Tous nos abonnés sont nos collaborateurs; les articles et renseignements qu'ils voudront bien nous envoyer seront publiés, à leur convenance, avec leur signature ou sous le couvert de l'anonymat, après avoir été soumis à l'approbation du comité de rédaction.

## AMÉLIORATION DU SERVICE DES EAUX A LYON

### ANALYSE DU PROJET RACLET

Si l'on examine le projet présenté par M. Raclet pour l'alimentation de Lyon en eaux potables, les objections suivantes se présentent immédiatement à l'esprit.

**QUANTITÉ.** — La première porte sur la quantité. En temps de sécheresse exceptionnelle, le débit de la Loire, aux Gorges des Camaldules, situées à cinq kilomètres en amont du point de départ du projet de M. Raclet, fixé à Saint-Just, s'abaisse à moins de trois mètres cubes par seconde (voir le rapport de la sous-commission technique, p. 18); ce fait résulte des observations faites par le service spécial de la Loire; et encore cette faible quantité est-elle absorbée en grande partie pour l'alimentation du canal du Forez.

Or entre les Gorges des Camaldules et Saint-Just, point de départ du projet de M. Raclet, la Loire ne reçoit aucun affluent qui ne soit à sec en été. Il n'est donc pas possible de trouver en tout temps, sur ce point, un débit de quatre à sept mètres cubes par seconde, que M. Raclet se propose de dériver.

Pour parer à ce premier point faible de son projet l'auteur propose d'établir un et même plusieurs barrages.

Le système des barrages est en effet le seul rationnel, dans les vallées granitiques de la région, pour parer à l'insuffisance de sources permanentes en emmagasinant les eaux pluviales.

Rappelons à cet égard que le produit de toutes les sources réunies des terrains primitifs des vallées de la Loire, au point où ce fleuve sort des montagnes pour entrer dans la plaine du Forez, n'est pas, à beaucoup près, à comparer au volume que fournissent en temps de plus basses eaux les terrains sédimentaires de la vallée de l'Ain; ce dernier étant quatre fois plus considérable pour la même superficie de bassin.

Un emplacement qui serait très favorable, à certains égards, pour l'établissement d'un barrage de retenue, serait la Gorge des Camaldules; mais on ne pourrait lui donner plus de douze mètres de hauteur, à moins de submerger le canal du Forez.

On ne pourrait songer à placer un barrage immédiatement en amont de la prise d'eau de ce canal, à Saint-Victor; la hauteur en serait beaucoup trop réduite par suite de la nécessité de ne point submerger les usines de la vallée inférieure de l'Ondaine.

C'est donc en amont de l'Ondaine et dans la partie supérieure de la vallée de la Loire qu'il faudrait chercher des emplacements, et l'on sait quelles difficultés de toute nature soulève le choix de ces emplacements, par suite du nombre et de la variété des intérêts en jeu.

Quant au nombre et à l'importance des ouvrages de cette espèce qu'il faudrait établir pour régulariser un volume de quatre mètres cubes par seconde, on peut s'en faire une idée en remarquant qu'un barrage de 50 mètres de hauteur, comme celui du « Gouffre d'enfer », à Saint-Btienne, n'a pas suffi pour régulariser un débit d'environ deux cents litres par seconde, dont le tiers était fourni par des sources.

On voit par ce simple exposé quelles difficultés rencontrerait M. Raclet dans l'étude de ce complément de son projet et combien de millions ce seul accessoire viendrait ajouter au coût de la dérivation projetée.

**QUALITÉ.** — Nous ne nous arrêtons qu'un instant à la qualité des eaux de la Loire, que M. Raclet annonce comme éminemment supérieures parce qu'elle ne titre que quatre degrés et demi hydrotimétriques, tandis que celle du Rhône, par exemple, en marque 14.

Il est bien permis, sur ce point, de ne point partager complètement l'avis de M. Raclet, et de dire avec les ingénieurs et chimistes qui se sont occupés spécialement de la question des eaux pour l'alimentation publique, « qu'une eau potable ne doit pas être dure, car alors elle est difficile à digérer et peu agréable au goût, mais aussi qu'elle ne doit pas être trop douce, et c'est là le cas de la Loire, car elle ne fournit plus au corps les éléments minéraux qui lui sont nécessaires. »

En effet l'eau introduite dans l'organisation ne lui apporte pas seulement les principes aqueux (*hydrogène et oxygène*) indispensables aux réactions chimiques de la nutrition; elle lui apporte encore des sels minéraux en dissolution, tels que les sels alcalins et le carbonate de chaux nécessaire à la formation de la charpente osseuse.

Il y a quelques années la ville de Roanne s'était proposé d'élever, par des machines, de l'eau de la Loire pour augmenter sa distribution insuffisante; on a renoncé à ce projet sur l'avis, émis par une commission de médecins et de chimistes, que l'eau de la Loire, même filtrée, laissait à désirer au point de vue de la potabilité, en raison des matières organiques et des animalcules qu'elle renferme, pendant la saison chaude notamment, et dont il est très difficile de la débarrasser complètement, lesquelles matières se développent très facilement dans les eaux extrêmement douces.

L'eau de la Loire présenterait encore un inconvénient, secondaire il est vrai, mais qu'on doit néanmoins considérer; ce serait de développer dans les canalisations en fonte des tubercules ferrugineux, qui croissent rapidement dans les eaux chimiquement pures, comme celles provenant des montagnes granitiques; elle n'a, somme toute, sur l'eau du Rhône, qu'un faible avantage pour l'alimentation des générateurs à vapeur et la teinture, mais elle est loin de lui être comparable comme eau potable.

**TUNNEL.** — Il n'est pas possible d'admettre que M. Raclet parvienne à faire établir, pour sept millions et demi, une galerie souterraine qui aura au moins vingt kilomètres de longueur, car de Saint-Just, débouché du tunnel, à Saint-Chamond, il y a un peu plus de vingt kilomètres mesurés en ligne droite. Cette galerie dépasserait en longueur celles du Mont-Cenis, du Saint-Gothard et même celles projetées du Simplon et du Mont-Blanc.

Le tunnel de Fréjus (Mont-Cenis) ne mesure que 12,233 mètres; il est d'une bien plus grande section il est vrai que celui de M. Raclet, mais aussi il a coûté 75 millions.

Celui projeté par M. Raclet, s'il est d'une section quatre fois moindre, aurait en revanche presque le double de longueur, et l'on sait que la réduction de la dépense dans les ouvrages de cette nature est loin d'être proportionnelle à la section.

Cette œuvre hardie occuperait de suite le premier rang, non seulement parmi celles analogues exécutées ou en cours d'exécution, mais même parmi les plus grandes percées en projet.

On ne doit pas perdre de vue que dans l'exécution d'une galerie souterraine de cette importance à travers un massif composé de sommets et de vallées, qui constituent un immense réservoir souterrain, on rencontrera certainement des nappes d'eau qui peuvent créer des difficultés presque insurmontables.

Dans un percement du même massif, et de beaucoup moins d'importance comme longueur, le *souterrain du Sawage à Tarare*, le coût des puits, en raison de l'extraction de l'eau, a varié de 1,000 à 4,000 francs le mètre, sans parler de celui qui dut être abandonné en cours d'exécution.

Pour son tunnel M. Ralet prévoit environ douze puits; ce serait peut-être le double qu'il faudrait compter.

Il n'est pas téméraire d'avancer qu'une galerie souterraine de cette importance, y compris le forage des puits, les épuisements, l'aération, le revêtement étanche qu'exige une galerie aqueduc etc., etc., ne coûterait pas moins de 1,200 à 1,500 fr. environ, le mètre linéaire, et non 375 fr. comme l'évalue M. Ralet.

CANAL. — Il y a peu à dire sur le parcours du canal depuis Saint-Chamond jusqu'à Chaponost, sinon que son développement devra atteindre, avec les siphons, plus de trente-cinq kilomètres qui représentent la longueur en ligne droite, mesurée entre ces deux points.

FILTRAGE. — Quant au filtrage artificiel de cent mille mètres cubes par jour à opérer à Chaponost, on ne peut que partager l'avis de la sous-commission qui dit, avec raison, que le filtrage en grand est une opération très dispendieuse dont les résultats ne sont pas toujours satisfaisants.

C'est là encore, quoi qu'on puisse dire, une des grosses difficultés de l'entreprise.

En effet, si l'on prend comme exemple les plus grands filtres artificiels qui ont été établis et les plus grandes opérations de ce genre qui sont pratiquées, on voit :

1° Que les filtres Chelsea (Londres) qui ont 3,050 mètres de superficie et 1<sup>m</sup> 25 d'épaisseur d'eau sur le filtre ne donnent que 44,000 mètres cubes, soit, 2 mètres cubes 34 centièmes seulement par mètre carré;

2° Que les filtres Soutwark et Vauxhall (Londres) qui ont 10,000 mét. de superficie et 1<sup>m</sup> 30 d'épaisseur d'eau, ne filtrent qu'à raison de 4 mètres cubes par mètre carré.

3° Que les filtres Thomas Ditton (Londres) avec 2<sup>m</sup>,50 d'épaisseur d'eau filtrent à raison de 8 mètres 3 dixième par mètre carré.

Et encore ces filtres qui couvrent, comme on le voit, d'importantes superficies, sont précédés de réservoirs de dépôts où l'eau séjourne avant d'arriver par un écoulement superficiel sur les filtres.

Il n'est pas utile d'insister sur les inconvénients qui résultent du séjour prolongé de l'eau dans ces vastes réservoirs, où sous l'influence de l'action solaire la vie végétale et la vie animale se développent avec activité et altèrent la pureté du liquide.

Il est bon de remarquer aussi qu'il ne suffit pas d'augmenter l'épaisseur de la couche d'eau sur le filtre pour augmenter proportionnellement la puissance de la filtration; passé une certaine hauteur la pesanteur du liquide comprime les matières filtrantes et colmate, pour ainsi dire, le sable fin et, en resserrant les interstices, ralentit la vitesse d'écoulement.

A Marseille les filtres produisent à raison de 10 à 12 mètres cubes environ par mètre carré de surface, mais on sait qu'à Marseille la filtration est loin d'être satisfaisante.

Pour résumer les résultats obtenus par les divers systèmes de filtration artificielle, on peut dire que leur débit varie de quatre à douze mètres cubes par mètre carré.

Pour compléter les indications qui précèdent, nous ne pouvons mieux faire que de citer la conclusion suivante sur la filtration artificielle émise par M. Belgrand, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des eaux et égouts de la ville de Paris, dont la haute compétence en ces matières est suffisamment connue.

CONCLUSION SUR LES FILTRES. — En ce qui concerne les filtres artificiels, même ces grands filtres anglais de Chelsea si bien installés, « aucun de ces appareils, dit M. Belgrand, ne donne une solution satisfaisante. Tous laissent passer l'urine et d'autres produits azotés de la nature la plus répugnante.

« Les procédés de Chelsea ne réussissent du reste qu'avec des

eaux louches plutôt que troubles. A Marseille, avec les eaux limoneuses de la Durance, le filtre anglais n'a donné que de médiocres résultats.

« D'une manière générale les filtres artificiels peuvent arriver à fournir une eau limpide, mais jamais ils ne donnent une eau agréable à boire; souvent même l'eau, filtrée ainsi, a perdu sa salubrité parce qu'elle s'est dépouillée des gaz qu'elle contenait. L'usage du filtre doit donc être évité autant que possible. »

A Londres, dans les filtres de l'Est London et C<sup>e</sup> et de Chelsea, le prix de revient de la filtration de mille mètres cubes est d'environ 8 fr. par jour, y compris les intérêts du capital d'installation.

Pour filtrer cent mille mètres cubes par jour, il faudrait donc compter une dépense annuelle de presque trois cents mille fr; ce serait un supplément de six millions à ajouter au capital de premier établissement.

Par les exemples ci-dessus on peut juger de la dépense qu'entraînerait l'établissement d'un système de réservoirs et de filtres pour un débit de cent mille mètres cubes par jour si toutefois le résultat donnait satisfaction, ce qui n'est pas très sûr.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'avec ce système si les eaux sont très froides en hiver et plus exposées par suite à la congélation dans les conduites, en revanche elles seront chaudes en été.

CANALISATION POUR LA DISTRIBUTION. — Maintenant outre la dépense prévue par le projet de M. Ralet, on doit aussi prévoir celle que nécessitera l'établissement de deux conduites forcées à grand diamètre, depuis Chaponost jusqu'à Lyon, soit une pour les eaux potables et une, sinon deux, pour les eaux destinées au service public et à l'industrie, et enfin un double réseau de canalisation dont un à faire entièrement, et l'autre à compléter, pour la distribution de ces eaux dans Lyon et sa banlieue.

Cette dépense dépasserait certainement une dizaine de millions.

Voilà encore un des points importants laissé dans l'ombre par M. Ralet.

CONCLUSION. — L'examen sommaire que nous venons de faire du projet de M. Ralet montre suffisamment que son exécution ne coûterait pas quinze millions, mais au moins le triple et peut-être le quadruple.

Ce projet laisse donc debout toutes les objections que la sous-commission technique avait faites aux projets analogues ayant pour but de dériver les eaux de la Loire, sans en altérer d'une manière appréciable la portée. X...

## PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE

### PROJET DE LOI DÉPOSÉ A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 1<sup>er</sup>. — La propriété artistique, indépendamment du droit sur l'objet matériel, consiste dans le droit exclusif de reproduction, d'exécution ou représentation.

Art. 2. — Nul ne peut reproduire, exécuter ou représenter l'œuvre d'un artiste, sans son consentement, quel que ce soit le mode de reproduction, d'exécution ou de représentation.

Art. 3. — La durée du droit de propriété artistique est fixée à cinquante ans, à partir du jour du décès de l'artiste. Ce droit passe aux héritiers, légataires et autres ayants droit.

#### CHAPITRE II. — PEINTURE, SCULPTURE, GRAYURE, ARCHITECTURE

Art. 4. — A moins de stipulation, contraire l'aliénation d'une

œuvre appartenant aux arts du dessin n'entraîne pas par elle-même aliénation du droit de reproduction.

Toutefois le droit de reproduction est aliéné avec l'œuvre d'art lorsqu'il s'agit du portrait, de la statue, du buste de l'acquéreur ou d'un membre de sa famille.

Art. — Le droit de copie et de reproduction matérielle du plan et des détails artistiques d'une œuvre architecturale demeure réservé à l'architecte, sauf stipulation contraire.

Art. 6. — L'auteur d'une œuvre d'art ou ses ayants droit, ne peuvent, pour exercer leur droit de reproduction, troubler dans sa possession le propriétaire de cette œuvre.

Art. 7. — La disposition prévue par l'article 4 s'applique même aux commandes ou acquisitions faites par l'État ou les communes.....

#### CHAPITRE IV. — DISPOSITIONS PÉNALES.

Art. 10. — Sont assimilés à la contrefaçon :

1° Les reproductions ou imitations d'une œuvre d'art par un art différent quels que soient les procédés et la matière employés ;

2° Les reproductions ou imitations d'une œuvre d'art par l'industrie ;

3° Toutes transcriptions ou tous arrangements d'œuvres musicales sans autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit.

Art. 11. — Ceux qui auront usurpé le nom d'un artiste et qui l'auront frauduleusement fait apparaître sur une œuvre d'art dont il n'est pas l'auteur ; ceux qui auront imité frauduleusement sa signature ou tout autre signe adopté par lui, seront punis d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus, et d'une amende de 16 fr. au moins et de 5,000 fr. au plus, ou de l'une de ces peines seulement.

Seront punis de mêmes peines ceux qui auront sciemment vendu, mis en vente, recélé ou introduit sur le territoire français des œuvres d'art frauduleusement revêtues du nom d'un artiste, de sa signature ou de tout autre signe adopté par lui.

L'article 464 du code pénal est applicable à la présente loi.

Art. 12. — Les dispositions précédentes ne s'appliquent pas aux reproductions photographiques.

Art. 13. — Il n'est pas dérogé aux dispositions des lois antérieures qui n'ont rien de contraire à la présente loi.

## CONCOURS

### NOUVEAU CASINO DE TROUVILLE

Les sociétés du Parc et grand Casino de Trouville font appel aux architectes français et leur proposent l'étude du projet d'un nouveau casino. L'établissement doit être situé sur le terrain limité par la plage et les rues Croix Saint-Honoré et d'Orléans.

Plan de chaque étage à l'échelle de 5 millimètres ;

Élévation de chacune des façades ;

Coupes nécessaires à l'intelligence du projet, notamment celle de la salle de concert et celle du théâtre.

Remise au plus tard le 15 juin, à M. le directeur de la librairie *l'Art*, avenue de l'Opéra, 33.

L'exposition publique durera huit jours du 20 au 27 juin.

Le jury est composé de :

MM. Ballu, membre de l'Institut ;

De Baudot, inspecteur général des édifices diocésains ;

Lisch, inspecteur général des monuments historiques ;

Vaudremer, membre de l'Institut ;

Paul Leroi, rédacteur du journal *l'Art*.

Les quatre projets jugés les meilleurs recevront chacun une prime de 2500 fr. et deviendront la propriété de la Société ; celle-

ci se réserve, pour l'exécution, le choix d'un architecte pris parmi les concurrents ou en dehors.

Si, indépendamment des projets primés, d'autres semblent à la Société offrir un certain intérêt, elle les acquiert, après consentement de leurs auteurs, au prix maximum de 1,000 fr.

Exposition des projets après jugement, dans les galeries de *l'Art*, à Paris, et des projets primés ou acquis au casino provisoire de Trouville.

### EMPLOI D'AGENT VOYER CANTONAL A TULLE

Le lundi 16 mai 1881, à une heure de l'après-midi, il sera ouvert, en l'hôtel de la préfecture, à Tulle, un concours pour l'examen des aspirants à l'emploi d'agent voyer cantonal.

Le programme et les conditions du concours sont déposés à la préfecture et au ministère de l'intérieur, 9, rue Cambacérès (bureau de la construction des chemins vicinaux), où les personnes qui désireraient concourir pourront en prendre connaissance tous les jours, de dix heures à cinq heures, les dimanches exceptés.

### EMPLOI DE CHEF DE SERVICE DE TRAVAUX A ALGER

Vacance d'emploi de chef de service des travaux commerciaux. Traitement annuel, 9,000 fr. Envoyer les références et certificats, âge, donnée de service, capacités techniques et aptitudes administratives à la mairie d'Alger, avant le 10 mai prochain.

### MONUMENT COMMEMORATIF DE LA CONSTITUANTE

— RÉSULTATS —

Le concours pour le monument commémoratif de l'Assemblée Constituante de 1789, qui doit être érigé à Versailles, a donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> Prix. — Prime de 30,000 fr. MM. Formigé, architecte, et Coutan, sculpteur ;

2<sup>e</sup> Prix. — Prime de 20,000 fr. MM. Pujol, architecte, et Falguière, sculpteur ;

3<sup>e</sup> Prix. — Prime de 15,000 fr. MM. Guillaume, architecte, et Saint-Marceau et Hiolle, sculpteurs ;

4<sup>e</sup> Prix. — Prime de 12,000 fr. MM. Train et Gennys, architectes, et Dalou et Hiolle sculpteurs ;

5<sup>e</sup> Prix. — Prime de 10,000 fr. MM. Bernard, architecte, et Granet, sculpteur.

En vertu de l'article 13 du règlement du concours, le jury a nommé une sous-commission chargée d'examiner les modifications qui pourraient être exigées par l'administration sur le projet couronné, avant son exécution définitive.

En outre, le jury, parmi tous les projets exposés, a, à la suite d'un vote, recommandé spécialement à l'administration des beaux-arts la statue de la République de M. Granet, la statue de Mirabeau de M. Falguière et les bas-reliefs de M. Dalou.

Le projet de MM. Formigé et Coutan, qui a été classé le premier, figure en raccourci l'ancienne salle de la Constituante. C'est une terrasse entourée d'une balustrade aux quatre angles de laquelle sont des génies aux ailes déployées ; on y accède par des gradins. Au centre s'élève une colonne d'un beau jet, entourée des statues de Mirabeau, de Sieyès, de Bailly et de Lafayette. Quant à la statue de la République, qui est l'une des œuvres les plus originales du concours, elle tient d'une main une sphère avec un petit génie, de l'autre une branche de laurier, et à ses pieds est couché un lion.

L'ensemble de ce projet est d'un grand effet.

## CHATEAU DE M. DE T... (AIN)

## POULAILLER. — PIGEONNIER

Le pigeonnier fait partie d'une restauration complète des bâtiments de service du château. Nous donnons du reste un plan et une vue d'ensemble de ces bâtiments restaurés. Cette vue est prise du côté de la cour des maîtres. Sur le plan, les parties foncées indiquent les murs conservés, les parties plus claires représentent les murs nouvellement élevés.

Le poulailler est construit en briques rouges et blanches faites sur un modèle spécial suivant la circonférence de la tour.

et qui emprunte plus que jamais son actualité aux incendies des théâtres de Nice et de Montpellier.

Dans son premier volume, l'auteur a voulu dans une série de dissertations artistiques et scientifiques jetées à droite et à gauche, au cours de l'inspiration, avec beaucoup d'esprit et une certaine pointe d'ironie, faire la critique de son œuvre, et répondre aux attaques plus ou moins fondées du monde artiste.

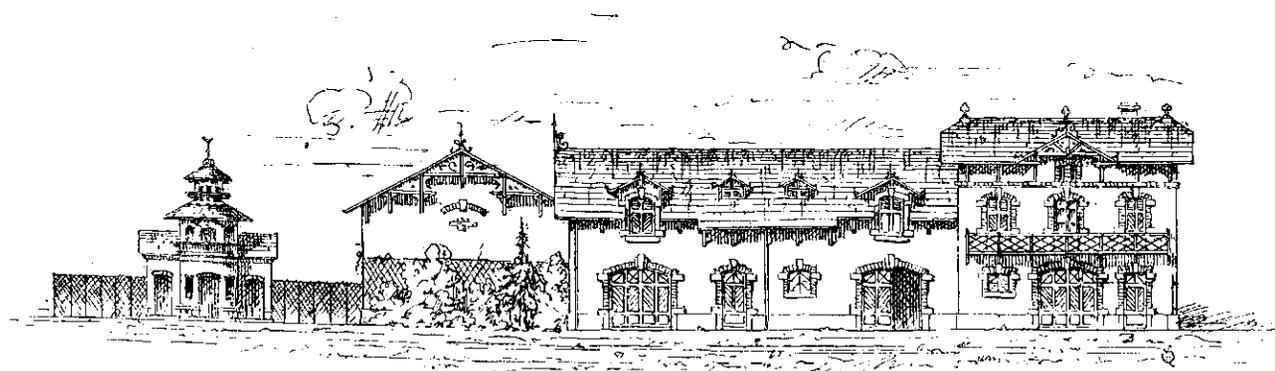
Trop d'or! disait-on sur tous les tons, que de millions engloutis! C'est de la folie! et l'auteur s'en défend en ces termes :

## TROP D'OR! TROP D'OR!

« Trop d'or! trop d'or! » voilà ce qui s'est dit et répété bien souvent au sujet de la salle de l'Opéra et au sujet du foyer, et l'on a supputé

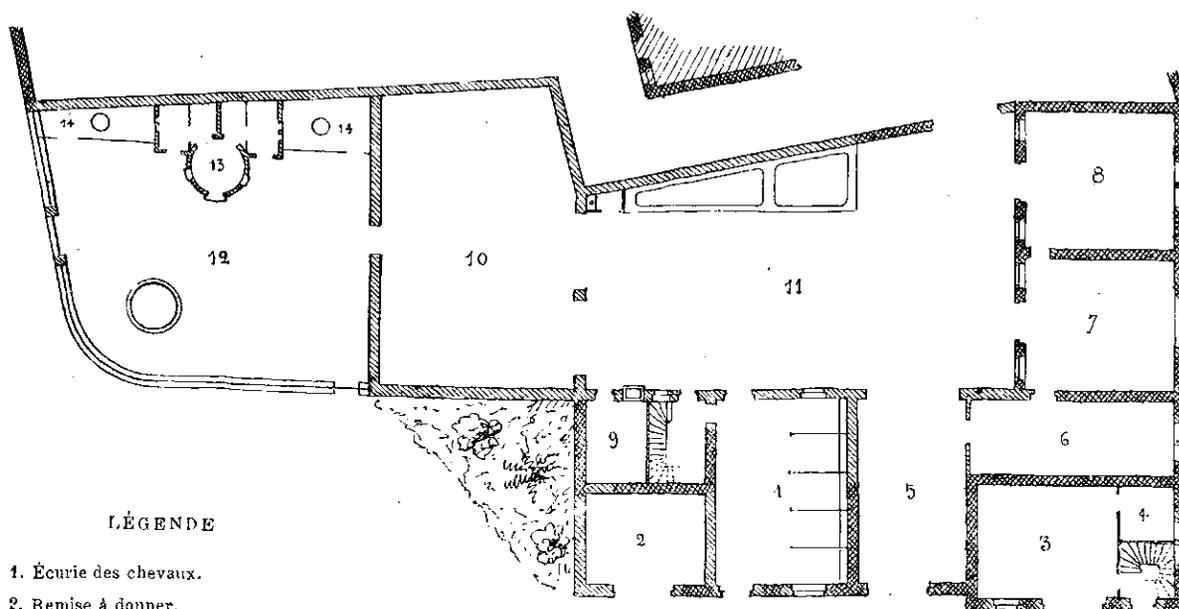
## CHATEAU DE M. DE T... (AIN). — POULAILLER-PIGEONNIER

M. THOUBILLON, ARCHITECTE



VUE D'ENSEMBLE DES BATIMENTS

Échelle de 0,0025 m.



## LÉGENDE

- |                        |                      |                               |
|------------------------|----------------------|-------------------------------|
| 1. Écurie des chevaux. | 9. Écurie des porcs. | 13. Pigeonnier. — Poulailler. |
| 2. Remise à donner.    | 10. Grand hangar.    | 14. Volière.                  |
| 3. Remise des maîtres. | 11. Cour de service. | 15. Parc.                     |
| 4. Sellerie.           | 12. Parc aux poules. | 16. Cour des maîtres.         |
| 5. Passage.            |                      |                               |
| 6. Laiterie.           |                      |                               |
| 7. Écurie des vaches.  |                      |                               |
| 8. Écurie à donner.    |                      |                               |

Échelle de 0,0025 m.

## BIBLIOGRAPHIE

*Le Nouvel Opéra de Paris* (1), par M. Charles Garnier, tel est le titre de l'ouvrage que vient d'éditer la maison Duchez et C<sup>ie</sup>,

1 *Le Nouvel Opéra de Paris*, par M. Charles Garnier, architecte, 2 beaux volumes grand in-octavo. Duchez et C<sup>ie</sup>, éditeur, 51, rue des Écoles, Paris.

avec effroi les sommes englouties et l'abondance de ces flots dorés que je faisais couler dans mon grand tonneau des Danaïdes!

« Trop d'or! » ont dit les journalistes! « Trop d'or! ont dit les financiers, et les braves bourgeois, et les députés, et les Parisiens, et les provinciaux! « Trop d'or! cet architecte nous ruine et dilapide les finances de l'État!... » Quelques artistes seuls, quelques clair-voyants n'ont pas été du même avis, et non plus, je crois, le personnel du ministère des

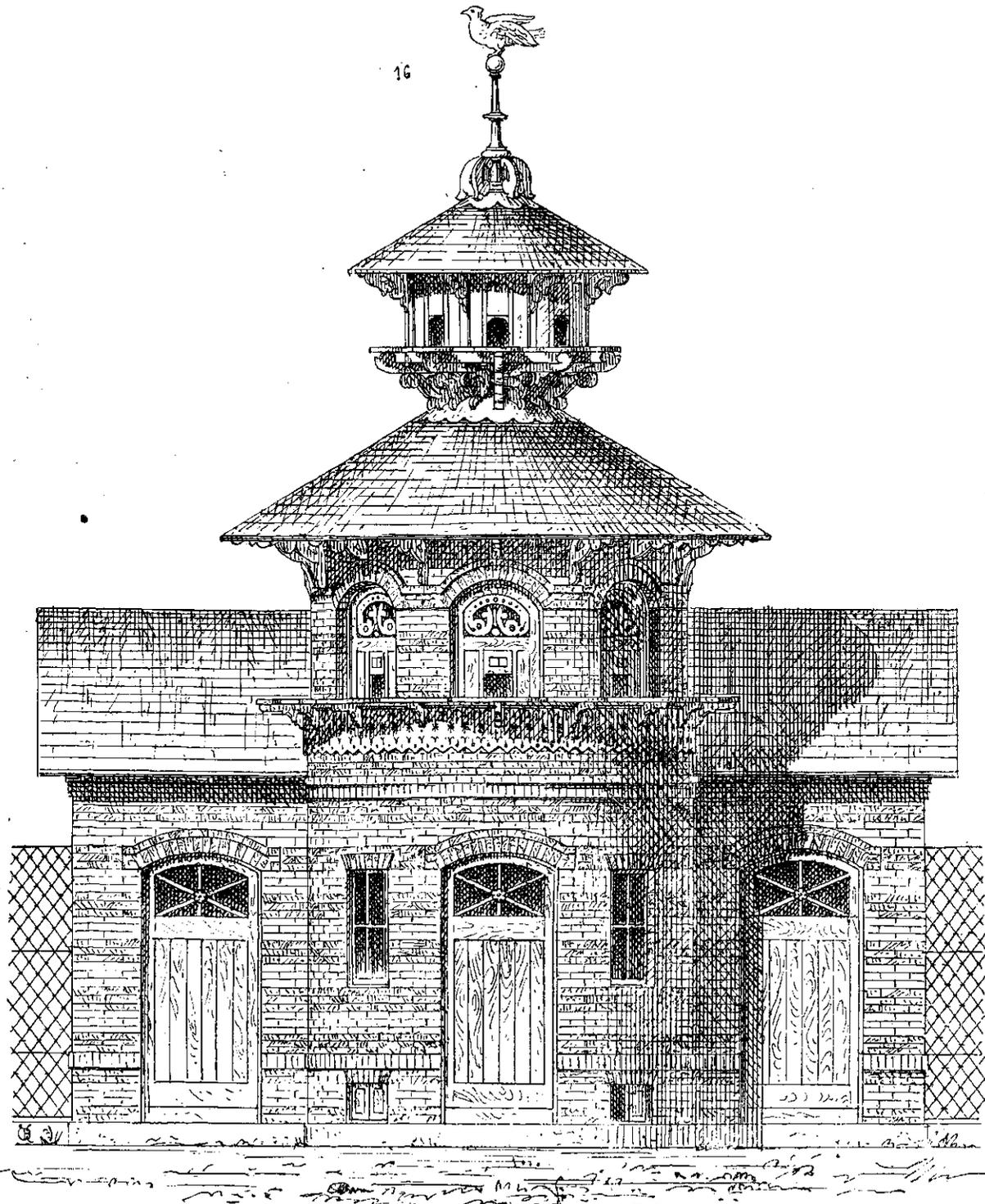
travaux publics qui, mieux que tous, savait à quoi se réduisait cette prodigalité, déclarée si ruineuse!

Nous allons, si vous le voulez bien, examiner ensemble cette petite affaire; mais pour que les geas épouvantés n'aient plus rien à répondre, je laisserai pour l'instant de côté ce qui se rapporte seulement au goût,

âmes qui ne sont pas plus qu'à demi mécontentes). Ce chapitre, dis-je, n'est pas destiné à ceux-ci, mais bien à ceux-là qui se préoccupent beaucoup moins de l'effet des salles que des sommes qui ont été gaspillées. Pour leur rendre quelque tranquillité d'esprit, je leur donnerai des dimensions et des surfaces comparatives qui, je l'espère, les satisferont autant qu'elles

### CHATEAU DE M. DE T... (AIN) — POULAILLER-PIGEONNIER

M. THOUBILLON, ARCHITECTE



VUE D'ENSEMBLE DU POULAILLER-PIGEONNIER

Echelle de 0,02 m.

c'est-à-dire à la question artistique, me réservant d'y revenir plus tard, et je ne m'occuperai que de la question matérielle et financière.

Ce chapitre n'est donc pas destiné à ceux qui me reprochent seulement d'avoir doré le monument, mais qui ne me reprochent pas la dépense (en cherchant bien, peut-être peut-on trouver quelques-unes de ces bonnes

les étonneront, et je leur dirai, non pas à un centime près, mais absolument et exactement les sommes dépensées. Ces dimensions et ces dépenses, si certains incrédules doutaient de moi, pourront se contrôler à la Cour des comptes, au ministère, aux archives de l'Opéra et même sur les planches auxquelles ce texte est annexé. Alors chacun pourra bien

voir que cespectacles qui se déversaient dans le monument n'étaient en fait que de petits ruisseaux qui n'ont même pas pu arriver à faire une modeste rivière.

Si je ne craignais pas que l'on ne m'accusât d'émettre un paradoxe, je dirais tout d'abord, en commençant, qu'il n'y a pas d'or à l'Opéra ! Ce ne serait pas tout à fait juste, je le sais ; mais ça serait, en somme, plus juste que de dire qu'il y en a, puisque les trois quarts au moins de ce qui semble doré n'est autre chose qu'une simple peinture à l'huile !...

Ne vous récriez pas ! c'est ainsi. Cet or qui vous choque n'est presque toujours qu'un peu d'ocre jaune qui, passé à trois couches, coûte environ dix-sept sous le mètre. C'est cet ocre jaune, un peu mélangé avec du gris et du rouge, qui trompe vos yeux et vous fait crier au scandale et à la prodigalité !

Il y a en France deux procédés principaux employés pour la dorure : ou bien la dorure en plein, ou bien celle en rehaussé. La dorure en plein, comme son nom l'indique, recouvre la surface entière des ensembles que l'on veut dorer ; la dorure en rehaussé ne couvre que quelques parties de cet ensemble : filets, côtes de feuilles, contours d'ornements, etc. Le premier procédé donne naturellement une plus grande impression de richesse que le second, qui n'est pas sans présenter quelques maigreurs. Il faut dire que le plus souvent cette dorure en rehaussé s'emploie sur tons blancs. On en a fait un fréquent usage sous le règne de Louis XV et sous les dernières années du règne de Louis-Philippe, où le blanc et or était la gamme de tous les cafés et de tous les salons de parvenus. Maintenant, bien que le goût ait un peu changé, heureusement, on se sert encore souvent de ce procédé de dorure, toujours un peu mesquin d'apparence.

Mais, entre ces deux procédés, il s'en rencontre un autre qui, bien qu'à peu près délaissé en France, a été fréquemment employé en Italie, surtout à l'époque de la Renaissance, alors que les artistes avaient tous inné le grand sentiment décoratif. Ce procédé, appelé *dorure à l'effet*, n'est qu'une espèce de rehaussé, non plus appliqué sur les contours définis, mais bien sur des parties de surfaces qui, par leur position, doivent recevoir les reflets et les brillants de la lumière ; puis, ce qui complète et caractérise surtout ce genre d'emploi, c'est que la tonalité générale des parois qui reçoivent les ors, au lieu d'être blanche ou d'un ton qui ne fait pas partie de la gamme des ors, est au contraire peinte dans la valeur exacte que ces ors auraient dans les ombres ou les demi-teintes. De cette façon, tout l'ensemble se tient et s'harmonise à ravir, et, à moins d'avoir les regards très proches des parties ainsi exécutées, l'impression générale est que l'or est mis en plein sur les parois, figures et ornements traités par ce procédé.

Il faut, il est vrai, pour arriver à ce résultat, que cette teinte de fond soit d'une qualité particulière et ait bien la valeur exacte des ors non éclairés. On arrive facilement à composer cette teinte, qui, suivant les cas, peut et doit même être graduée ou modifiée et qui influe d'une façon singulière sur l'aspect général de la coloration des ors. Ce moyen, comme on le voit, est fort simple, et des yeux un peu exercés trouvent bientôt les nuances qui conviennent et qui harmonisent puissamment la décoration. Au lieu de ces ors toujours criards et aigus lorsqu'ils sont neufs, on obtient des ors doux, fondus et bien plus simples d'effets que les premiers, et au lieu d'être, en somme, un peu l'esclave d'une matière riche et brillante, mais qui impose ses défauts comme ses qualités, on en devient le maître et on la manie à son gré et suivant son sentiment de coloriste.

Ainsi donc, au point de vue artistique, le procédé de dorure à l'effet a des avantages indiscutables, et, quant à moi, je le préfère, au moins dans notre siècle où l'on veut jouir vite, à la dorure en plein, qui n'est réellement belle et puissante qu'après qu'elle a été ternie par le temps et l'usage. La dorure à l'effet donne immédiatement cette apparence d'ors un peu effacés et pendant de longues années elle gagne encore en harmonie comme en richesse grave et puissante.

Cet effet est sensible dans quelques salles du palais Pittet dans celle du grand palais ducal, à Venise, qui, ornées de cette façon, conservent encore, après deux siècles peut-être, mais en tout cas après de nombreux ans, une force de coloration et une largeur d'aspect qui séduisent le regard.

Il est évident cependant que, pour tirer le meilleur parti possible de ce procédé, il faut s'en servir avec intelligence, c'est-à-dire qu'il faut savoir bien choisir les touches à rehausser, et graduer surtout l'importance de ces rehaussés, de telle sorte que ceux qui sont presque sous les yeux cachent

une plus grande partie de la teinte de fond que ceux qui en sont éloignés ; il faut même que quelques endroits soient dorés en plein afin que l'on ne sente pas l'artifice, et que de cette dorure pleine on arrive peu à peu à des points de dorure de plus en plus espacés. Il faut enfin, pour ainsi dire, que l'on touche du doigt à ce qui est vrai, tandis qu'on ne touche que du regard à ce qui est factice. C'est ainsi que l'on opère dans les panoramas, où les premiers plans sont formés par des objets réels, qui se relient peu à peu aux plans suivants, tracés seulement de façon à faire illusion. Grâce à ce procédé, la vue s'étend sans secousses de la réalité au mirage, et l'impression de la vérité est saisissante. Cet effet se produira donc s'il est habilement ménagé dans les exemples de dorure à effet ; et, trompé par les yeux, le spectateur s'écriera : « Tout est en or ! »

C'est ce qui a lieu à l'Opéra où le mirage existe, et c'est en somme un éloge indirect qui m'est adressé, puisque j'ai si bien réussi à déguiser une misère relative sous une richesse apparente.

Au surplus, cette impression est presque nécessairement ressentie, et, à moins d'un examen attentif, il faut être prévenu du procédé pour le reconnaître ; j'en parle par expérience. J'avais déjà vu bien souvent jadis, à Florence et à Venise, des salles ainsi traitées sans m'apercevoir de ce moyen de décoration ; il y a plus même : j'avais fait, il y a bien longtemps déjà, une aquarelle de la grande salle du palais ducal, dans laquelle j'avais passé près de trois journées, et n'ayant pas l'esprit éveillé sur ce point, j'avais copié et parois et plafonds sans me douter qu'ils n'étaient pas dorés en plein. Ce n'est qu'il y a dix ans, dans un de mes voyages en Italie, que je découvris tout à coup cette méthode, qui m'était encore inconnue et que je résolus immédiatement d'employer à l'Opéra. Il est probable que bien d'autres artistes avaient avant moi fait cette découverte, mais j'ignore s'ils en ont profité. Quoi qu'il en soit, je me suis senti plus fier de ce transport de procédé que Jussieu ne dut l'être de celui de son petit cèdre.

Les avantages de l'emploi de la dorure à effet sont donc manifestes, et n'eût-elle que ceux que j'ai signalés, qu'on devrait déjà ne pas les dédaigner ; mais à côté de ces avantages, au-dessus d'eux peut-être pour certaines personnes (celles précisément auxquelles je m'adresse), il en est un autre bien plus précieux : je veux parler de son bon marché.

Cela est facile à comprendre sans longues explications. Du moment qu'il y a dans ce procédé trois ou quatre fois moins d'or employé que dans celui de la dorure en plein, naturellement il doit coûter trois ou quatre fois moins cher que celle-ci, et naturellement aussi bien moins que la dorure en plein faite à l'eau. Je n'ai pas parlé de ce dernier moyen parce qu'il est maintenant rarement employé, car c'est le luxe dans le luxe... Pourtant la galerie dorée de la Banque de Paris est ainsi ornée ; mais Dieu sait ce qu'elle a coûté ! Ainsi, en prenant des prix moyens, la dorure à l'eau revient de 120 francs à 140 francs le mètre superficiel, la dorure en plein revient à 30 francs environ, et la dorure à l'effet à 15 francs à peu près, et à 5 francs lorsqu'elle doit être vue de loin. C'est donc approximativement le tiers de la dorure en plein et le douzième de la dorure à l'eau.

Voilà, ce me semble, qui démontre déjà que l'architecte qui a choisi la dorure à effet a eu l'intention de réaliser d'assez notables économies. Voyons donc celles qui de ce fait se sont réalisées à l'Opéra, et j'ai quelque idée que les millions que l'on supputait déjà vont se réduire singulièrement.

Pour bien fixer les idées, je vais d'abord prendre un point de comparaison fort connu et d'autant plus facile à apprécier que pour bien des gens les deux termes comparés sont identiques : je veux parler de l'ancienne salle de la rue Le Peletier.

Personne, à ce que je crois du moins, n'avait pensé à reprocher à cette salle un trop grand abus de dorure ; elle passait, avec raison du reste, pour une salle magnifique et très harmonieuse dans sa tonalité et son aspect cosu. Avouez cela, n'est-ce pas, vous qui accusez de trop d'éclat la nouvelle salle et qui pensez qu'elle a coûté tout un trésor ! Oui, vous avez toujours dit comme les autres, et comme de fait cela était, que l'ancienne salle satisfaisait les yeux des gens artistes et des gens économes. Eh bien ! je vous suis dans cette impression, et si j'ai été moins réservé que l'architecte de l'Opéra incendié, je consens bien volontiers à accepter sans murmurer tous les reproches qui me seront adressés...

Cette salle, construite par Debret en 1815, a été restaurée en 1853 par Rohaut de Fleury ; c'est à cette époque que l'on a redoré la salle, en profitant sans doute des restes dont je n'ai pas même besoin de tenir compte.

La dorure de la salle a coûté à cette époque la somme de 35,000 francs, ainsi qu'il appert des mémoires réglés, et ce n'est pas trop; car il y avait un assez grand nombre d'ornements qui développent beaucoup en surface et reviennent à un prix bien plus élevé que les parties lisses.

Lorsque, en 1863, je restaurai à nouveau cette salle, indépendamment des raccords de dorure que je fis exécuter afin de ne pas repeindre bien des fonds de balcons ou de tympans, je fis également faire des bertelés dorés sur ces mêmes fonds; puis, ayant changé la décoration de la coupole et y ayant établi les espèces d'œils-de-bœuf qui la contournaient, je fis dorer en rhaussé ces œils-de-bœuf exécutés en peinture; enfin, je détachai le plafond, peint par MM. Lenepveu et Boulanger, sur un fond d'or quadrillé, qui tenait toute la surface de la voûte.

Ces dorures diverses, ajoutées aux anciennes, coûtèrent environ 9,000 francs, et je dois dire que tout ce qui faisait partie de la coupole était de l'or faux; sans cela la dépense se serait élevée à plus de 25,000 francs. Cependant, comme dans ces travaux il y avait certaines parties qui n'étaient que des raccords de l'ancienne dorure, on peut évaluer très approximativement que tout l'ensemble des nouvelles dorures, supposées en or vrai, aurait coûté une somme moyenne de 20,000 francs.

Ces dernières données doivent naturellement être ajoutées aux anciennes pour donner le prix total de la dépense des ors faite dans la salle de l'Opéra, telle qu'elle apparaissait au public à partir du mois de mars 1863, époque à laquelle elle fut ouverte après la réparation.

C'est cette salle, ainsi complétée, qui depuis douze ans servait de critérium aux jugements comparatifs. C'est cette salle, que chacun admirait et dans laquelle j'avais apporté mon minime contingent, qui, de l'avis de tous était déclarée la plus harmonieuse des salles de théâtre; c'est cette salle enfin, qui, sans qu'on s'en préoccupât, avait coûté pour sa dorure totale une somme de 53,000 francs!

Voyons maintenant les dimensions de ce vaisseau et nous aurons le rapport de la dorure sur la surface. Nous verrons ensuite les dimensions de la salle du nouvel Opéra et nous comparerons facilement.

Voici succinctement les grandes surfaces de l'ancienne salle: elle avait aux premières loges un développement circulaire de 54 mètres, et la hauteur du sol au-dessus de la corniche était de 15 mètres, en faisant abstraction des courbes des tympans (abstraction que je ferai également pour la nouvelle salle); en considérant cette partie inférieure comme un grand cylindre développé, nous avons déjà une surface partielle de 810 mètres. De cette surface je retranche celle de l'arc-doubleau qui n'était pas doré, mais qui était seulement composé d'une toile peinte, percée d'une trappe par où l'on descendait le matériel des bals. Cet arc-doubleau avait une largeur de 61 mètres sur un développement de 16 mètres; c'est une superficie de 96 mètres à retrancher des 810 ci-dessus. Il reste donc 726 mètres.

A cela il faut ajouter la surface de la coupole qui, ayant 16 mètres de diamètre et 9 mètres de demi-développement curviligne, donne une surface de 226 mètres, soit donc en tout, comme superficie du vaisseau, 952 mètres.

Mais cette superficie comprend le cylindre et l'ellipsoïde tangent aux parois, sans tenir compte des surfaces développées par les moulures et les ornements. Ces dernières superficies ne peuvent se donner très exactement; mais en me rendant compte par les dessins de cette salle que j'ai sous les yeux et par quelques modèles de pâte qui sont restés en ma possession, j'estime que le développement de toutes ces surfaces non comptées dans la surface tangente peut s'évaluer, à peu de chose près, à 500 mètres au plus. Cela donnerait donc pour tout l'ensemble une superficie et un développement total de 1,452 mètres; puis ajoutons environ 100 mètres pour les dessous des arcs-doubleaux et 150 mètres pour les dessous des bordures des balcons, nous aurons comme surface maximum un chiffre de 1,702 mètres; — mettons 1,700 mètres.

Je ne veux pas recommencer ces fastidieux calculs pour la nouvelle salle; je dirai seulement que la surface-enveloppe comprenant la salle et la coupole est de 1,483 mètres; que le développement des corniches, des ornements de tympans, etc., est énorme (les tympans seuls développant cinq fois la surface lisse), et que ces développements peuvent s'évaluer, à l'erreur d'un cinquantième près, à 2,300 mètres, ainsi qu'il résulte des opérations minutieuses auxquelles je me suis livré pour trouver cette surface. Cela donne déjà une superficie en nombre rond de 3,800 mètres. Ajoutons maintenant le cadre de la scène avec les retours, 100 mètres; les dessous des arcs-doubleaux et des lunettes, 200 mètres; les dessous

des balcons, 300 mètres, et nous arriverons ainsi à un chiffre de 4,400 mètres.

Voilà donc deux chiffres de comparaison de surfaces qui ont déjà quelque intérêt: ainsi 1,700 mètres d'une part, 4,400 mètres de l'autre! Que va-t-il arriver maintenant pour se rendre compte des dépenses relatives? Une chose bien simple, une modeste règle de proportion; celle-ci: si une salle ayant 1,700 mètres de surface a coûté 53,000 francs, combien coûterait une salle ayant une surface de 4,400 mètres? Réponse: 137,176 francs.

Ainsi la nouvelle salle de l'Opéra, pour n'être pas plus chargée de dorure que l'ancienne, pour ne pas mériter plus que celle-ci le reproche d'être trop luxueuse, devrait coûter 137,176 francs!

Eh bien, la nouvelle salle, y compris tous les apprêts, a coûté en tout 47,520 francs!

C'est-à-dire, en proportion, à peu près le tiers de ce qu'a coûté la salle de la rue Le Peletier et en réalité un prix inférieur! D'où il résulte, je suppose, qu'il y a moins d'or dans toute la salle du nouvel Opéra que dans toute la salle incendiée, et qu'il y en a trois fois moins par rapport aux surfaces réelles.

Après cela, que devient l'accusation? où sont ces millions qui s'étaient engloutis dans les dorures du nouveau théâtre? où sont ces prodigalités insensées de luxe et de dépense? Vous ne trouviez pas l'ancienne salle trop fastueuse et vous ne l'accusiez pas d'avoir coûté trop cher, et voilà que celle à laquelle vous adressez les reproches épargnés à sa devancière a coûté encore moins cher que celle-ci, et est trois fois moins dorée!

Pensez-vous maintenant que vos critiques étaient fondées? Au surplus, voulez-vous que je vous dise à quelle somme reviennent toutes les dorures de l'Opéra, et la salle, et l'escalier, et le grand foyer, et l'avant-foyer, et les salons circulaires, et le foyer de la danse, et tous les petits coins enfin où des ors ont été placés? Toutes ces dorures sans exception, y compris tous les apprêts et teintes dures ou de mixtion, ont coûté au total 132,000 francs!!!

Et voilà comme on juge les choses et comme on accuse les gens! et, fait à noter, si dans diverses parties dont je parlerai plus tard, et notamment dans la machination théâtrale, les devis ont été plus ou moins dépassés, il se trouve que les travaux dits de luxe, ceux qui ont été accusés d'être la cause des dépenses, sont précisément ceux qui ont présenté souvent des économies sur les prévisions: ainsi le devis de dorure s'élevait à 320,000 francs, y compris, il est vrai, les deux pavillons marqués pour une somme d'environ 50,000 francs, et il arrive que les dépenses ne s'élèvent pas à la moitié du chiffre prévu! Allons, décidément, le mot: « Trop d'or, trop d'or! » était une fausse alerte. Je parle toujours au point de vue des dépenses; nous verrons plus tard ce qu'il faut en penser au point de vue de l'art.

Mais, maintenant que vous êtes avertis, ne tombez pas dans l'excès contraire et ne vous avisez pas de dire que j'ai été trop parcimonieux dans l'emploi de l'or, puisque la teinte jaune que j'ai mise trompe vos yeux et vous donne l'impression de la richesse. Il n'est pas nécessaire d'avoir de l'argenterie massive pour recevoir ses hôtes, et l'on peut dîner fort élégamment dans des couverts en ruolz!

N'importe! le premier coup est porté; peu de gens liront ces lignes, et pendant longtemps encore ceux qui voudront bien s'occuper un peu de l'Opéra pousseront sans doute toujours ce cri: « Trop d'or! trop d'or! »

Et voilà comme on écrit l'histoire!

Nous recommandons le second volume consacré à la technique. Il traite de la machinerie théâtrale, du fumoir, de la bibliothèque, du service du chef de l'Etat, des devis et des dépenses, du chauffage et de la ventilation, de l'éclairage, de la construction de la salle, des combles, de la scène, de la construction de la cuve, des salles de danse, des magasins de décors, du service d'incendie, des loges d'artistes, des magasins de costumes, des caves, des conduites d'eau, des paratonnerres, des escaliers, de l'ascenseur des décors.

L'œuvre se termine par un beau travail du savant archiviste. M. Charles Nutter, qui donne les renseignements les plus exacts, sur toutes les œuvres d'art du nouvel Opéra.

Plus tard nous parlerons du magnifique album qui accompagnera ces deux volumes.

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Circulaire n° 4. Paris, le 23 mars 1884

### *Admission des conducteurs à l'École des ponts et chaussées en qualité d'élèves externes.*

Monsieur le préfet, aux termes d'une loi du 30 novembre 1850, les conducteurs des ponts et chaussées peuvent être nommés au grade d'ingénieur ordinaire dans des conditions déterminées par cette loi et par des règlements d'administration publique.

L'une des difficultés que rencontrent les agents désireux de se présenter au concours consiste dans le peu de temps dont ils disposent, au milieu des occupations de leur service, pour acquérir les connaissances théoriques nécessaires.

Je viens d'aplanir cette difficulté pour un conducteur qui, après avoir subi avec succès les épreuves d'admission à l'école des ponts et chaussées en qualité d'élève externe, a sollicité l'autorisation de suivre les cours de cette école.

Je lui ai accordé cette autorisation et j'ai décidé en même temps :

1° Que, pendant son séjour à l'école, il serait considéré comme étant en service actif, et recevrait, par suite, le traitement de son grade avec l'indemnité de résidence allouée aux conducteurs domiciliés à Paris ;

2° Qu'à l'époque des missions imposées à la fin de la première et de la deuxième année aux élèves ingénieurs, il serait mis à la disposition d'un ingénieur en chef pour être employé d'une manière effective sur les chantiers ;

3° Que le temps passé par lui à l'école compterait dans les dix années de services exigées des conducteurs qui se présentent aux examens pour le grade d'ingénieur.

En portant cette décision à votre connaissance, Monsieur le préfet, j'ai l'honneur de vous informer que je suis disposé à étendre, à titre d'essai, cette mesure libérale à d'autres conducteurs, et, si l'expérience réussit, à la généraliser dans la mesure des besoins du recrutement du corps des ingénieurs.

Je ne doute pas que MM. les conducteurs n'apprécient le nouveau témoignage de bienveillance qui leur est ainsi donné par l'administration, en récompense de leur zèle et de leur dévouement.

Ampliation de la présente circulaire est adressée à MM. les ingénieurs en chef.

Recevez, Monsieur le préfet, etc.

Le ministre des travaux publics,  
SADI CARNOT

## LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS AMÉRICAINES

L'Amérique, depuis quelques années, semble avoir acquis le monopole du merveilleux dans le domaine des applications scientifiques ou industrielles. Après le téléphone, le phonographe, le photophone, on annonce maintenant qu'il n'est plus nécessaire de tailler la pierre ou de sculpter le bois pour bâtir et parer nos plus beaux édifices. Avec la pâte de papier on coulera désormais dans un moule les plus riches ornements architecturaux, tandis que dans un carton fait de la paille la plus vulgaire on découpera boiseries et charpentes.

Le coton vert le plus brut qui jusqu'à présent n'a pu être utilisé, les déchets de fabrique, tous ces produits grossiers que la papeterie rejette sont maintenant recueillis avec soin et triturés par de puissants malaxeurs. A la pâte qui en résulte on ajoute des produits chimiques tels que l'alun pour la rendre incombustible et on coule le tout sous forme de blocs de toute taille, bien appareillés, ornés d'avance de leurs plus fines moulures. Le produit acquiert la solidité de la pierre et résiste mieux qu'elle encore à la compression et à l'écrasement. Il ne reste plus qu'à en recouvrir la paroi extérieure d'un enduit pour la protéger contre l'humidité.

Avec de tels matériaux ainsi préparés à l'avance on construit rapidement l'édifice. Pour le couvrir et l'agencer, on forme une autre pâte avec de la paille hachée et des déchets de bois de toute nature ; on la coule en plaques minces, puis ces plaques sont ensuite superposées et laminées à la façon des blindages, et converties en feuilles ou en poutrelles, prêtes à subir la taille à l'herminette ou le découpage à la scie. Ce nouveau produit acquiert, paraît-il, toute la force et l'élasticité du bois le plus solide et se prête aux mêmes genres de travaux, tout en offrant le grand avantage d'être très difficilement combustible tout en conservant une excessive légèreté.

Quant aux prix de revient des constructions faites avec ces matériaux, il est, paraît-il, de beaucoup inférieur à celui des constructions similaires en pierre et en bois, en ce sens que l'on peut obtenir directement par le moulage des tailles ou des moulures qui nécessitent ordinairement une main-d'œuvre toujours onéreuse. Mais il reste à savoir quelle influence l'action du temps viendra exercer sur de tels produits. C'est ce que l'avenir seul pourra nous apprendre.

## NÉCROLOGIE

Davioud, architecte du palais du Trocadéro, inspecteur des monuments de la ville de Paris, est décédé le 6 avril courant. Né à Paris en 1823, Davioud après avoir remporté tous les prix à l'école spéciale de dessin, entra comme dessinateur à la préfecture de la Seine, au service du nouveau plan de Paris. Nommé élève de l'école des Beaux-Arts en 1844, il obtenait en 1849 le second prix de Rome et en 1850 le prix départemental. La même année, pour son début, il construisit le théâtre d'Étampes.

En 1855, Davioud fut nommé architecte inspecteur du service des promenades et plantations de la ville de Paris. C'est sur ses plans qu'ont été exécutés le kiosque, les embarcadères, les pavillons des gardes, les grilles et les serres du bois de Boulogne, ainsi que les tribunes des courses, en collaboration avec M. Bailly. On lui doit également la restauration du moulin de Longchamps.

Devenu architecte en chef du service des promenades, Davioud a décoré les squares les plus importants de Paris. En 1859, il édifia la fontaine Saint-Michel et acheva le panorama des Champs-Élysées. De 1860 à 1862, tout en dirigeant les travaux des squares des Arts-et-Métiers, du canal Saint-Martin, du parc Monceau et du jardin d'Acclimatation, Davioud achevait les théâtres du Châtelet et des Nations.

Enfin, en collaboration avec M. Bourdais, il a construit pour l'Exposition universelle de 1878, le magnifique palais du Trocadéro, qui a été conservé à la ville de Paris.

Chevalier de la Légion-d'Honneur depuis 1862, Davioud avait été promu officier le 1<sup>er</sup> mai 1878, jour de l'ouverture de l'Exposition universelle.

## AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Mairie Centrale à Lyon.** — Maire, M. le D<sup>r</sup> GAILLETON ; adjoints de la mairie centrale, M. MUNIER, chargé de l'administration générale et du contentieux ; M. CHÉRON, chargé de toutes les questions relatives à la voirie ; M. CLAVEL, de l'instruction publique ; M. DUBOIS, police municipale, sapeurs pompiers et octroi ; M. ROSSIGNEUX, comptabilité générale et finances ; M. BOUFFIER, assistance publique et beaux-arts.

Adjoints officiers d'état civil : 1<sup>er</sup> arrond. M. Charles GAILLETON ; 2<sup>e</sup> arrond. M. AUBERT ; 3<sup>e</sup> arrond. MM. BOUVIER et GUICHARD ;

4<sup>e</sup> arrond. M. ROCHET; 5<sup>e</sup> arrond. M. CHÉRON; 6<sup>e</sup> arrond. M. CHEVILLARD.

**Église de Bron (Ain).** — L'on va commencer les réparations à l'église de Bron, véritable bijou de la fin de la dernière période de l'architecture gothique, élevé par Marguerite d'Autriche à la mémoire de son époux, Philibert le Beau, duc de Savoie, actuellement classé parmi les monuments historiques de France.

Une somme de cent mille fr. a été accordée par le ministre pour la réfection de la toiture, dont l'état de délabrement est tel que les eaux pluviales, par leurs infiltrations, ont endommagé en plusieurs endroits le plafond et la partie supérieure des murs.

L'on remplacera les pierres détériorées de la façade et l'on reconstruira les arceaux du clocher qui ont été déformés par le poids des constructions supérieures. On pense que deux années suffiront pour terminer ces réparations.

**École et musée à Limoges.** — M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a déposé à la Chambre des députés son rapport concernant la création, à Limoges, d'une école nationale d'art décoratif et d'un musée.

Le terrain et les locaux offerts par la ville pour l'aménagement et l'installation de la nouvelle école comprennent une superficie totale de 5,240<sup>m</sup>. 14.

La dépense se décomposera comme suit: 1,346<sup>m</sup>. 44 de construction, évalués 300,000 fr.; 3,894<sup>m</sup>. 30 de terrain, évalués 194,000 fr.

Les constructions à élever pouvant coûter environ 800,000 fr. Soit au total, à peu près, 1,294,000 fr.

La ville de Limoges faisant don à l'État: 1<sup>o</sup> Du terrain nécessaire, soit 194,000 fr.; 2<sup>o</sup> des constructions existantes, 300,000 fr.; 3<sup>o</sup> d'une subvention de 240,000 fr. pour les constructions et aménagements. Soit au total, 734,000 fr.

La dépense à la charge de l'État serait de 560,000 fr.

La ville donne également toutes les collections céramiques, émaux, etc., etc., lui appartenant et formant actuellement le musée céramique Adrien Dubouché, ainsi que les vitrines où ces collections sont placées (ces collections ne pourraient, bien entendu, aux termes de la convention, être enlevées de la ville).

**Le Salon.** — La section d'architecture a procédé, au palais de l'Industrie, à l'élection du jury d'admission et de récompense pour le Salon de 1881.

Ont été nommés :

MM. Ballu, 53 voix; Garnier, 49; Brune, 49; Questel, 47; Ginain, 45; Coquart, 44; Diet, 41; Daumet, 40; Heinaud, 38; André, 38; Guadet, 38; Guillaume, 36.

Viennent ensuite: MM. Bœswillwald, 24 voix; Lisch, 22; Vaudremier, 22; de Baudot, 21; Ruprich-Robert, 19.

**Commission des beaux-arts.** — MM. Ballu, et Lisch, architectes, viennent d'être nommés membres de la commission administrative des beaux-arts de la Seine.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Exhaussement, entrepôt, rue Pierre-Corneille, 161, et Chaponnay, 47. M. Bonnival. — Exhaussement, rue Boileau, 234. M. Biérix, rue Lanterne, 29. — Exhaussement, rue Tête-d'Or, 70. M. Lacoste. — Maison, cours Vitton, 66. M. Reverdy, rue d'Ambroise, 16. — Exhaussement, rue d'Aguesseau, 10. M. Felix, par M. Vacher, place des Squares, 8. — Maison, rue de Gerland, 16. Madame veuve Blanchard, 27, rue de la Thibaudière, par M. Vacher, place des Squares, 8. — Maison, rue Duquesne, 17. M. Cambefort, par M. Fessetaud, rue Vauban, 81. — Maison, rue Vendôme, 146. M. Piphauc. — Maison sur cours, 8, rue des Étroits. M. Janin, 29, cours du Midi. — Exhaussement, rue du Sentier, 3. M. Gadoux, par M. Laureçon, rue de la Croix-Rousse, 24. — Exhaussement, rue Mazenod, 49. M. Blein. — Maison, sur cours, rue de l'Enfance, 31. M. Guédy, passage Sibille, 10. — Maison sur cour, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 72. M. Choppy. — Exhaussement, quai de Vaise, 27. M. Besson. — Maison, rue Sébastien-Gryphic et rue du Rhône. M. Feyhl, cours de la Li-

berté, 70. — Maison, rue Tronchet, 104. M. Chanut, rue Boileau, 84. — Exhaussement, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 10. M. Clairefond, 16, rue Constantine. — Maison, rue Boileau, 197. M. Frocque, par M. Bujadoux, rue de l'Enfance, 29. — Maison, rue de la Rize, 7, et rue de Chartres, 104. M. Ribaud. — Maison, 21, rue Gilibert. M. Chenu, rue Gilibert, 23. — Maison, rue Bugeaud, 89. M. Dubost, cours de Brosses, 11. — Maison, rue Ravat, 42. M. Juppé, rue Ravat, 27. — Maison, rue de la Gare, 30. M. Poizat, rue Constantine, 8. — Maison, quai des Étroits, 4. M. Dailly. — Maison, avenue des Ponts. M. Malrieux. — Exhaussement, rue Colas, 6. M. Fabre, par Boucarét, rue Grôlée, 36. — Mur, cours Charlemagne, 52, par M. Geneste, rue de Créqui, 57. — Maison, rue Vauban, 70. M. Chavanaz. — Exhaussement, cours Suchet, 28. M. Célérier. — Maison, rue aux Ours, 1. M. Verchère, rue Juiverie, 15. — Maison, rue du Pont-de-la-Gare, 9. M. Villard. — Maison, rue de Paris, par M. Arguillère, quai de Jayr, 28. — Maison, rue Jacquard, par MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4. — Maison, rue de Grillon, 12. M. Fravaz-Bouffier.

## TRAVAUX PARTICULIERS COMMENCÉS A LYON

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue Bât-d'Argent, 11.* — Bâtiment pour magasins. Propr., M. Arlès-Dufour; 18; arch., M. Pascalon, rue de la République, 6; entrepr., M. Fessetaud, rue de Vauban, 81. — Couvert.

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue de l'Hôpital, 6, 8, 10; place de l'Hôpital, rue Confort, 19, 21.* — Maison d'habitation. Propr., Hospices civils; archit. en chef, M. Pascalon; entrepr., M. Parot, rue Constantine, 20. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rue Mazarin, 8.* Construction d'un bâtiment de rapport. Propr., M. Renel; arch., M. Chatagnon, 12, rue du Béguin. — 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Henri-Quatre, retour rue de Condé.* — Hôtel particulier. Propr., M. de Chaussat, place Perrache, 1; architecte, M. Christot, rue de l'Hôpital, 1; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — 1<sup>er</sup> étage. — *Rue de Jarente, 12.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Boissenier, rue Fénelon, 27; arch., M. Berthelet, rue Gentil, 5; entrepr., M. Batime, rue de la Part-Dieu, 7. — Rez-de-chaussée. — *Rue de Jarente, 13, 15, 17.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Martin, 49, rue Bourbon. — Fondations. — *Place des Jacobins.* — Fontaine monumentale. Propr., la Ville de Lyon; arch., M. André, entrepr., MM. Vial et Comparat, à Lyon. — *Cours Rambaud.* — Agrandissement de l'usine à gaz de Perrache, construction de trois batteries de fours, système Liegel. Propr., la Compagnie du gaz de Lyon; M. de Craponne, ing. principal de l'usine à gaz; M. P. Bachelay, ing.-adjoint; entrepr., M. Paufigue, 10, rue de la Bourse. — Bâtiments couverts; 1<sup>o</sup> Batterie de 10 fours, en marche 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Batteries de 8 fours chacune, aux fondations. — *Cours Perrache, 23.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Serve, quai de la Charité, 82; arch., M. Chatron; entr. M. Dumont, quai de l'Hôpital, 22. — Fondations.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Cours de la Liberté, 6, et quai de la Guillo-tière, 5.* — Construction d'un temple protestant. Propr., une Association; archit., M. André, rue de la Charité, 11; entrepr., M. Taton, cours de Brosses, 72. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Avenue de Saxe, 181.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Renel, avenue de Saxe, 242; arch., M. Chatagnon, rue du Béguin, 12. — 1<sup>er</sup> étage. — *Cours Lafayette, 127.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Rollet, même adresse; entrepr., M. Hyvert, 20, rue de Marseille. — 2<sup>e</sup> étage. — *Quai Claude-Bernard, 50.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Ducreux; arch., M. Morel; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Rez-de-chaussée. — *Rue Montesquieu, 120.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cabestan; arch., M. Moreau; entrepr., MM. Rouchon frères. — 2<sup>e</sup> étage. — *Cours de la Liberté, 101.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Roche, rue Mazenod, 100; arch., M. Vandoren, rue des Célestins, 2; entrepr., MM. Taton frères, cours de Brosses, 72. — 2<sup>e</sup> étage. — *Cours Lafayette, 227.* — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Fazille, à Montchat; arch., M. J.-B. Bailly dit Baër, 2, place des Maisons-Neuves, à Villeurbanne. Rez-de-chaussée. — *Rue de Bonald, 15.* — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., MM. Gay et Bagnard, rue des Marronniers, 4, arch., M. Vachon, rue Sala, 26. — 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Rabelais, 96.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Faye, rue Rabelais, 98; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel, rue des Archers, 13. — Rez-de-chaussée. — *Rue Sébastien-Gryphic, 60.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Perrot, même adresse; arch., M. Bernard, route de Vienne, 107; entrepr., M. Boidevéry, route de Vienne. — Rez-de-chaussée. — *Chemin de la Croix-Barret.* — Propr., M. Schall, route de Vienne, 20; arch., M. Bernard; entrepr., M. A. Joubet, au Moulin-à-Vent. — Rez-de-chaussée. — *Route de Vienne, 79.* — Propr., M. Gros, Mounet, même adresse; arch., M. Bernard; entrepr., M. Boidevéry, route de Vienne, 6. — Surélévation. — *Rue Servient, 91.* — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Farron; arch., M. Bernelin; entrepr. général, M. Delorme, rue Tronchet, 98. — Rez-de-chaussée. — *Rue Cavenne.* — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Bouillet; arch., M. Gros, cours de Brosses, 16; entrepr., M. Nann, rue de Marseille, 4. — Rez-de-chaus-

séc. — *Place Vendôme*, 3. — Propr., M. Barbier; arch., M. Géry; entrepr., MM. Taton frères, cours de Brosse, 72. — 2<sup>e</sup> étage.

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue Denfert-Rochereau*, 40. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gomonet, Grande-Rue de Cuire, 63; arch., M. Taillandier. — Rez-de-chaussée. — *Quai de Serin*, 23. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Gillet, Quai de Serin, 10; arch., M. Arguillère; entrepr., M. Bellot, 4, place Sathonay. — Rez-de-chaussée. — *Boulevard de la Croix-Rousse*, 84. — Hôtel particulier. Propr., M. Lombard Gérin, rue Cuvier, 2; entrepr., M. Chatoux, rue de Vauban, 23. — Rez-de-chaussée.

5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Quai de Jayr*, 23; et *rue Saint-Cyr*, 4. — Bâtiment de rapport; propr., M. Renard; arch., M. Moreau; entrepr., M. Bellat, place Sathonay, 4. — Couvert. — *Rue Octavio-Mey*, 4 et 6. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Clermont, 73, rue de Vauban; arch., M. Léo, place Morand; entrepr., M. Ballet, rue Servient, 31. — 4<sup>e</sup> étage. — *Quai de Jayr*, 42. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Lhermet, fumiste; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Rez-de-chaussée. — *Quai de Jayr*, 43. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Matignon, rue de la Pyramide; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — Rez-de-chaussée. — *Quai de Jayr*, 44. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bénier, 3, rue Constantine; arch., M. Arguillère; entrepr. MM. Chapelle et Tarnaud. — Rez-de-chaussée. — *Rue des Tuileries*, 4. — Asile-Ecole. Propr., M. le curé Goutesoulard; entrepr., M. Surdieu, rue du Chapeau-Rouge, 4. — Rez-de-chaussée. — *Rue des Tuileries*, 7. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Fronze, quai de Jayr, 28; arch. M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Au 3<sup>e</sup> étage. — *Champvert, chemin de Mohtriblond*. — Château. Propr., M. Letourneur; arch., M. André, rue de la Charité, 11; entrepr., M. Duvois, rue Masséna, 2. — Restauration. — *Rue du Tunnel*, 29. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Pénelon, rue Saint-Pierre de Vaise, 3. — 1<sup>er</sup> étage. — *Quai de Vaise*, 27. — Bâtiment sur cour, surélévation. Propr., M. Besson, quai de Vaise, 17; arch., M. Bonnafé, 12, rue d'Algérie; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre de Vaise. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Saint-Pierre-de-Vaise*, 72. — Bâtiment de rapport sur cour. Propr., M. Choppy, même lieu; arch., M. Arguillère; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Gorge-de-Loup*. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Hotot, à Paris; arch., M. Arguillère; entrepr., M. Nierfeix aîné, rue de Loisière. — Rez-de-chaussée. — *Rue de la Duchère*, 17-19. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bonnet, même adresse, entrepr., MM. Thomas et Foussard, 77, rue Saint-Pierre-de-Vaise. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Chemin de Saint-Simon*, 23. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. J. Dumontel, même adresse. — Couvert. — *Quai des Étroits*, 14. — Bâtiment pour usine. Propr., M. Dailly, montée Saint-Laurent; arch., M. Loiseau; entrepr., M. Chateau, chemin de la Demi-Lune, 128. — Rez-de-chaussée. — *Chemin de Choulans*, 86. — Bâtiment. Propr., M. Bégule, au même lieu; arch., M. Monvenoux; entrepr., M. Rochon, rue de Béarn. — Rez-de-chaussée. — *Chemin de Gorge-de-Loup*. — Agrandissement de l'usine à gaz de Vaise. Bâtiment pour les extracteurs, etc. Propr., la Compagnie du Gaz de Vaise; ing., M. de Lachomette, gérant de l'usine; entrepr., M. Pausique, 10, rue de la Bourse. — Rez-de-chaussée. — *Chemin des Battières*. — Château. — Propr. M. Gagneur, rue Saint-Côme; arch., M. Taboury neveu; entrepr., M. Taboury oncle, rue des Anges, 15. — Fondations. *Rue Saint-Pierre-de-Vaise*, 80. — Bâtiment Propr., Madame Girerd, à la Villette; arch. M. Chabanne, place Saint-Nizier, 2; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-Vaise. — Fondations. — *Place Moncey, angle des rues Vauban et Moncey*. Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr. M. Fouilland. — Rez-de-chaussée. — *Rue de Paris*, 30. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Héritier fils; arch., M. Arguillère; entrepr. MM. Chapelle et Tarnaud. — Fondations. — *Rue de Saint-Cyr*, 33. — Bâtiment de rapport. — Propr. M. Dumaure; entr. M. Geneste, rue du Pont de la Gare, 10. — Rez-de-chaussée. — *Montée de l'Observance*, 5. — Mur de soutènement, montée d'escalier et exhaussement de murs de clôture. — Propr. Madame Sitté; entrepr., M. Pénelon, 53, rue Saint-Pierre-de-Vaise.

6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Avenue de Noailles*, 31, retour. — Bâtiment de rapport. Propr., M. France, cours Morand, 30; arch., M. Colomb, place Morand, 16; entrepr., M. Durel, rue Ferrandière, 36. — Rez-de-chaussée. — *Avenue de Saxe*, 82. — Bâtiment de rapport. Propr., MM. Mallet frères; arch., M. Rivière; entrepr., M. Fessetaud. — Au 4<sup>e</sup> étage et couvert. — *Rue Bugeaud*, 105. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bacconnier, rue Tête-d'Or, 87; entrepr., M. Mathivaud, rue Barrier, 6. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue Fournet*, 9, et *rue de Précé*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Matignon, rue de la Pyramide, 85; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Émich. — 4<sup>e</sup> étage. — *Rue de Sully*, 21. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Grosland, rue de Sully; arch., M. Moreau; entrepr., M. Fouilland, rue de Précé, 49. — Rez-de-chaussée. — *Rue de la Tête-d'Or*, 82. — Bâtiment de rapport. Propr., MM. Pradel et Michel;

entrepr., M. Pradel. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Avenue de Noailles*, 26. — Bâtiment de rapport. Propr. et arch., M. Bailly, quai de l'Hôpital, 6; entrepr., M. Maréchal, rue Saint-Pierre, 23. — 1<sup>er</sup> étage. — *Avenue Duquesne*, 17. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Cambefort; arch., M. Pascalon; entrepr., M. Fessetaud, rue de Vauban, 81. — Fondations. — *Rue Bossuet*, 102. — Bâtiment de rapport. Propr., et entrepr., M. Régnier, boulevard de la Croix-Rousse, 96; arch., M. Taillandier. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue Masséna*, 71. — Bâtiment de rapport sur cour. Propr., M. Miaz, même adresse; arch., M. J. P. Cotter, cours Morand, 57; entrepr., M. Gouyon. — Rez-de-chaussée. — *Rue Bossuet*, 75. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Triouillet, rue de Chartres, 20; arch., M. Vaucher, place des Squares; entrepr., M. Leduc, rue de Béarn, 15. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Rue de Vauban*, 87. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Chanal, cours Lafayette; entrepr., M. Simon, rue Ferrandière, 46. — Rez-de-chaussée. — *Place des Hospices*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Péhu-Saché, rue Puits-Gaillot, 6; arch., M. Moreau, rue Jean-de-Tournes, 8; entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. — Fondations. — *Avenue des Ponts, angle de la rue Saint-Maurice*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Malerieux; arch., M. Bernelin; entrepr., M. Garde, 8, rue des Augustins. — Rez-de-chaussée.

Charpennes. — *Grande-Rue des Charpennes*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Chevrot, rue du Nord, 15; arch., M. Borgeat, cours de Brosses, 11; entrepr., MM. Faure et Farget, 182, rue Boileau. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Cours de la République*, 21. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Buisson, cours Vitton-Prolongé; entrepr., M. Goursollas, rue-cité Lassalle, 13. — 1<sup>er</sup> étage. — *Route de Vaux*. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Nogé, même adresse; entrepr., M. Goursollas, cité Lassalle, 13. — Rez-de-chaussée. — *Chemin de la Viabert*. — Bâtiment de rapport. Propr. et entrepr., M. Roux. — 1<sup>er</sup> étage. — *Rue du Midi*. — Bâtiment. Propr., M. André; arch., M. Bourdaret; entrepr., M. Carro, cité Lafayette. — 1<sup>er</sup> étage. — *Chemin du Grand-Camp*. — Maison bourgeoise. — M. Morel, à Vaulx-en-Velin; entrepr., MM. Faure et Farget, rue Boileau, 182, Lyon. — Fondations.

Oullins. — *Rue des Fours-à-Chaux*, 41-43. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Bruyat, à Oullins; arch., M. Ferlat, à Oullins; entrepr., M. Guyot, à Oullins. — 1<sup>er</sup> étage. — *Avenue des Saulées*. — Bâtiment de rapport. Propr. et arch., M. Paria, 5, place d'ainay, à Lyon; entrepr., M. Guibert, à Oullins. — Fondations. — *Rue des Fours-à-Chaux*, 39. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Tonolly, à Oullins; arch., M. Ferlat, à Oullins; entrepr., M. Guyot, à Oullins. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Grande-Rue*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dervieux, à Oullins; arch., M. Journoud; entrepr., M. Darfeuille, Grande-Rue d'Oullins, 86. — Rez-de-chaussée. — *Rue des Fours-à-Chaux*, 49. — Bâtiment. Propr., M. Boule, à Oullins; entrepr. M. Lenoble, à Pierre-Bénite. — Rez-de-chaussée. — *Avenue des Saulées*. — Tannerie et corroyerie. Propr., M. Ulmo, à Oullins; ingénieur, M. Vourlot; entrepr., MM. Taton, à Lyon. — Rez-de-chaussée. — *A la Saulée*. — Bâtiment. — Propr., et entrepr., M. Bellay, à la Mulatière. — Rez-de-chaussée. — *Grande-Rue*, 13. Propr., M. Feysse; entrepr. M. Darfeuille, à Oullins. — Rez-de-chaussée. — *Chemin des Ateliers*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Simon; entrepr., M. Bonichon, à Pierre-Bénite. — Fondations. — *Rue du Buc*. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Ramel; entrepreneur, M. Bellay, à la Mulatière. — Fondations. — *Avenue des Saulées*. — Bâtiment de rapport. M. Chanaux et Tastevin, marchand de bois, audit lieu; entrepr. M. Darfeuille, à Oullins. — Rez-de-chaussée. — *Grande-Rue*. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Juillien, à Oullins; entrepr., M. Rapeigne. — Rez-de-chaussée. — *Grande-Rue*. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Drouit; entrepr., M. E. Guyot, à Oullins. — Fondations. — *A la Saulée*. — Bâtiment de rapport. — Propr., M. Morier; entrepr., M. Bellay, à la Mulatière. — Fondations.

Tassin. — Maison d'habitation. Propr., Madame veuve Guérin, 20, rue de l'Annonciade, Lyon; entrepr. M. Nosny, à Tassin. — 1<sup>er</sup> étage. — *Lieu des Goyats*. — Bâtiment d'habitation. — Propr., Madame Ritton; entrepr. M. Lepaysan, à la Demi-Lune. — Rez-de-chaussée.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — *A la Baticolière*. — Château. — Propr. M. Bellon; arch., M. Bissuel; entrepr., MM. Guillot et Versavaud. — Rez-de-chaussée. — *Les Ormes*. — Château. Propr., M. Duval; arch., M. Lablatinière; entrepr. pour bâtiments, M. Dutreix et pour dépendances M. Jarry, à Saint-Cyr. — Fondations. — *A l'Indiennerie*. — Usine. Propr., M. Pelletier; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Jarry, à Saint-Cyr. — Fondations.

La Pape. — Maison de campagne, restauration. Propr., M. Meiney; arch., M. Bonnafé, 12, rue d'Algérie; entrepr., M. Sauvanot, grande rue Saint-Clair, 168. — Couvert.

La Mulatière. — *Grand-route de Pierre-Bénite*, près de l'Yseron. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Riech; entrepr., M. Darfeuille, à Oullins. — Rez-de-chaussée. — *Chemin du Bobot*. — Bâtiment. Propr., M. Simon; entrepr., M. Bonnichon, à Pierre-Bénite. — 1<sup>er</sup> étage.

**Charbonnières.** — Bâtiment pour Casino, lieu des Eaux. Propr., MM. Chevalier et Grenier, à Lyon; entrepr., MN. Momet frères. — 1<sup>er</sup> étage, à Charbonnières et à Dardilly-le-Haut. — Rez-de-chaussée.

**Lapeyrouze.** — (Ain). — Restauration et agrandissement de l'église. Arch., M. Bernelin, Grande rue de la Guillotière, 16, Lyon; entrepr. général, M. Boulade, rue de Crécy, 10. — Couvert.

**Arbresle.** — Groupe scolaire; arch., M. Barqui, à Lyon; Entrepr., MM. Bourroux et Vincent, à Lentilly. — 2<sup>e</sup> étage.

**Écully.** — *Chemin des Bruyères.* — Château. Propr., M. Cyrille, Cottin, à Écully; arch., M. Cahuzac, rue d'Égypte, 3; entrepr., M. Courty, à Écully. — Rez-de-chaussée.

**Saint-Rambert-l'Île-Barbe.** — Grande brasserie de la Méditerranée. Propr., M. Velten, à Marseille; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Jauffret frères, à Marseille. — Fondations.

**Montplaisir.** — *Rue Gervais, 1.* — Bâtiment de Rapport. — Prop., M. Richard, route de Grenoble, 59; entrepr., M. Mordon, chemin des Alouettes. — Rez-de-chaussée. — *Rue Villon.* — Bâtiment de rapport. Propr., M. Richard; entrepr., M. Guillot, rue Saint-Joseph, 26, Lyon. — 1<sup>er</sup> étage.

**Sainte-Foy.** — *Impasse de Fontainière.* — Château. Propr., M. Fougas; arch., M. Feuga; entrepr., M. Papaud. — Fondations.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Loire.** — *Le 11 mars.* — Routes nationales Nos 82 et 83. — Construction en pavés d'échantillons de la traverse de Saint-Etienne, entre la prison et l'extrémité de la place de Bellevue. M. Bourgin, à Salt-en-Donzy (Loire), adjud. à 4 p. 100.

**Lot-et-Garonne.** — *Le 12 mars.* — Navigation du Lot. — Etablissement de la partie inférieure de la dérivation de Nicole, sur 1,442 mètres de longueur. M. Dumons, à Saint-Aignan (Tarn-et-Garonne), adj. à 17 p. 100.

**Lot-et-Garonne.** *Le 16 mars.* — Route nationale n° 133, de Périgueux en Espagne. — Rechargement entre les points 0 kil. et 7 kil., sur une longueur de 7 kil. M. Petit, à Rouquette (Dordogne), adjud. à 10 p. 100.

**Orne.** — *Le 11 avril, 1 h.* — Chemin de fer d'Alençon à Domfront. — Aménagements complémentaires de la gare de Domfront.

Construction d'un logement pour chef de dépôt, d'un abri à voyageurs pour quai double, d'un dépôt pour quatre machines, d'un quai à roke et d'une fosse à piquer de 20 mètres.

M. Dumont fils, à Mayenne, adjud. à 20 p. 100.

**Orne.** — *Le 1<sup>er</sup> avril.* — Chemin de fer d'Alençon à Domfront. — Aménagements complémentaires de la gare de Domfront.

Conduites d'eau et appareils de fontainerie. M. Chappée, au Mans, adjud. à 14 p. 100.

**Tarn-et-Garonne.** — *Le 12 mars.* Chemins de fer exécutés par l'État. — Ligne de Montauban à Brive. Section de Montauban à Cahors, arrondissement de Montauban. MM. Bianchetti et Fischbach, à Villefranche (Tarn), adjud. à 17 p. 100.

**Var.** — *Le 30 mars.* — Route nationale n° 98, de Toulon à Prévus. — Construction d'un pont sur la rivière de Giscle et rectification de la route aux abords, sur une longueur de 760 m.

Terrassements et maçonneries.

M. Ladouceur, à la Garde, adjud. à 2 p. 100.

**Tarn.** — *Le 25 mars.* — Route nationale n° 88. — Travaux de rechargement des enrochements du pont d'Albi. M. Jarny, à Albi, place du Calvaire, adjud. à 9 p. 100.

Construction de la 3<sup>e</sup> section du chemin de grande communication n° 7, de Souk-Ahras à Sodrata par Tiffech, partie comprise à partir d'un point situé à 4,675 m. au delà de la Medjerdah, sur une longueur de 5,379 m.

M. Peyraud, à Constantine, adjud. à 22 p. 100.

**Constantine.** — *Le 6 avril.* — Construction du chemin de grande communication n° 2, de Constantine à Djidjelli, partie comprise entre un point pris à 13,706<sup>75</sup> de l'Oued-Endja et un autre situé à 21,023<sup>75</sup> de cette rivière, sur une longueur de 7,823 m.

M. Costantini, à Ghisoni (Corse), adjud. à 17 p. 100.

**Doux-Sèvres.** — *Le 7 avril.* — Rivière de la Sèvre. — Construction d'un barrage éclusé avec maison éclusière au lieu dit les Bourdettes (point kilométrique 25 k,060<sup>00</sup>), en remplacement de l'écluse actuelle, et approfondissement de la borne kilométrique n° 19 et le point 28 k,748<sup>00</sup>.

M. Auray, à Aiserey (Côte-d'Or), adjud. à 15 p. 100.

**Hérault.** — *Le 5 avril.* — Travaux sur le chemin de fer de Mazamet. (Voir 19 mars).

**Indre-et-Loire.** — *Le 9 avril.* — Chemin de fer de Port-Boulet à Port-de-Piles. Construction des maisons de garde sur une longueur de 32,482<sup>70</sup>, entre la station de Port-Boulet et celle de Gronzilles-Saint-Gilles.

MM. Avenet-Bory et Auger, à Amboise, adjud. à 3 p. 100.

**Loir-et-Cher.** — *Le 9 avril.* — Chemin de fer de Romorantin à Blois. Construction de maisons de garde.

1<sup>er</sup> lot. — Maisons de garde entre Romorantin et la rivière du Beuvron.

M. Bonnard, à Cours-Chevigny, adjud. à 6 p. 100.

**Yonne.** — *Le 11 avril.* — Chemin de fer d'Auxerre à Gien et de Triguères à Clamecy. Fourniture de ballast.

Section A. — Chemin de fer de Triguères à Clamecy.

M. Martin, à Vassy (Haute-Marne), adjud. à 30 p. 100.

Section B. — Chemin de fer d'Auxerre à Gien.

M. Martin, à Vassy (Haute-Marne), adjud. à 30 p. 100.

Section C. — Chemins de fer de Triguères à Clamecy et d'Auxerre à Gien.

M. Martin, à Vassy (Haute-Marne), adjud. à 33 p. 100.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

**Corse.** — *Le 9 avril.* — Ligne de Bastia à Corte (3<sup>e</sup> section, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lots). —

Partie comprise entre Ponte-Leocia et Corte, moins le souterrain de San Quilico et ses abords, sur une longueur de 26,218<sup>57</sup>.

1<sup>er</sup> lot. — M. Chovelou, à Ajaccio, adjud. à 7 p. 100.

2<sup>e</sup> lot. — M. Chovelou, à Ajaccio, adjud. à 11 p. 100.

**Côte-d'Or.** — *Le 14 avril.* — Canal de Bourgogne. — Restauration du barrage de Grosbois.

M. Clavey, à Dijon, adjud. à 12 p. 100.

**Dordogne.** — *Le 13 avril.* — Chemin de fer de Saint-Denis au Buisson. — Partie comprise entre Sarlat et Siarac, sur une longueur de 26,100 mètres.

MM. Blavy, à Arcachon, et Cancalon, à Egletour, adjud. à 14 p. 100.

**Tours.** — *Le 9 avril.* — Travaux d'établissement d'un débouché supplémentaire de 20 mètres dans la vallée de la Vienne, à Chinon (ligne des Sables à Tours).

M. Vilvet, à Chinon, adjud. à 19 p. 100.

*Le 20 avril.* — Construction de six stations et de deux haltes avec leurs dépendances (bâtiments, quais, trottoirs, etc.), de la ligne de Saint-Jean d'Angély à Niort.

MM. Maquenne, 9. — Mauvezin et Guibault, 6.50. Brothier, 7. — Jobanny, Chabert et Rateau, 1. — Girardière et Chavront, à Angoulême, 12.15.

Le conseil statuera.

*Le 20 avril.* — Alimentations d'eau des gares des Sables-d'Olonne, Marthon, Evsvres, Nantes et Cognac (partie métallique).

Forges de Commentry et Fourchambault, place Vendôme, 14, 1.10 p. 100.

Le conseil statuera.

**Cantal.** — *Le 13 avril.* — Route nationale n° 120. Rectification entre le hameau de Senilhès et celui des Granges, sur une longueur de 3,320<sup>40</sup>.

M. Ollagnier, à Arpajon, adjud. à 21 p. 100.

**Côte-d'Or.** — *Le 16 avril, 1 h.* — Chemins de fer exécutés par l'État. — Ligne de Chagny à Auxonne.

Construction des culées et des piles du pont de Seurre sur la Saône. Fondation des piles à l'air comprimé.

M. Vazeille, à Saint-André-de-Cubzac, adjud. à 21 p. 100.

**Vosges.** — *Le 7 avril.* — Canal de l'Est (4<sup>e</sup> section). — Déviation des chemins noyés par la retenue en réservoir de Bouzey.

M. Huguemin, rue de l'Étang, 30, à Nancy, adjud. à 11 p. 100.

**Belfort.** — *Le 9 avril.* — Génie. — Direction de Langres. Place de Belfort.

Travaux dans la place de Belfort, pour la construction de l'enceinte des faubourgs, à partir de 1881 jusqu'à l'achèvement complet des travaux.

M. Guyot, à Epinal, adjud. à 10.50 p. 100.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE

**Côte-d'Or.** — *Le 7 avril.* — Service spécial de la Saône. Achèvement de l'exhaussement et de la transformation des barrages du Poncey et d'Houilly.

1<sup>er</sup> lot. — MM. Bonnaud, à Maxilly, et Berbézy, à Heuilley, adjud. à 9 p. 100.

2<sup>e</sup> lot. — MM. Bonnaud, à Maxilly, et Berbézy, à Heuilley, adjud. au prix du devis.

**Constantine.** — *Le 31 mars.* — Sous-préfecture de Bône.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — *Mercredi 11 mars, 2 h.* — Travaux municipaux. (Voir *Supplément*, n° 24.

**Rhône.** — *Mercredi 4 mai, 2 h.* — Fourniture de meubles et réparation du mobilier conservé au théâtre des Célestins. (Voir *Supplément*, n° 21.

**Rhône.** — *Mercredi 18 mai, 2 h.* — Route départementale, n° 4, de la Saône à la Loire. Prolongement de l'épout de Belleville et construction de rigoles pavées sur une longueur de 201 mètres 20. Mont., 10,050 fr. 55. A valoir, 449 fr. 45. Total, 10,500 fr. Cant., 335 fr.

Route départementale, n° 5, de Frans à Roanne. Annexe d'Amplepuis. Réparations d'un pont sur le Rhins, au lieu dit de Bancillon, et élargissement de la route aux abords de ce pont, sur 120 mètres de longueur. Mont., 3,446 fr. 82. A valoir, 453 fr. 18. Total, 3,900 fr. Cant., 115 fr.

Les pièces du projet sont déposées à la préfecture, 2<sup>e</sup> division.

**Rhône.** — *Samedi 2 juin, 2 h.* 1<sup>er</sup> lot. Tuyaux en caoutchouc, de 0 mètres 45 pour pompes à incendie. Quantité, 2,400 mètres. Cant., 3,000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Tuyaux en toile de 0 mètre 65 pour pompes à incendie. Quantité, 900 mètres. Cant., 1,200 fr.

Les devis et cahier des charges sont déposés à la préfecture, 6<sup>e</sup> division, bureau n° 40.

**Rhône.** — *Lundi 23 mai, 2 h.* — Construction des grands réservoirs et travaux de canalisation, à l'asile public d'aliénés de Bron. — 1<sup>er</sup> lot. Construction des grands réservoirs. Mont., 103,970 fr. 99. A valoir, 3,684 fr. 91. — 2<sup>e</sup> lot. Travaux de canalisation. Mont., 105,804 fr. 92. A valoir, 5,290 fr. 25. Total général, 209,775 fr. 91. A valoir, 13,975 fr. 29. Cant., 16,800 fr.

Les devis et cahier des charges sont déposés à l'économat de l'asile, où l'on peut en prendre connaissance de midi à 3 h.

**Rhône.** — *Mercredi 11 mai, 1 h.* — Fourniture de 1,405 mètres 350 décim. cubes de bois de chêne débité, divisé en 15 lots de 93 mètres 690 cubes chacun, à livrer à l'arsenal de Lyon, avant le 31 août.

Le cahier des charges est déposé à l'arsenal de Lyon, rue Bichat, bureau de la direction de l'artillerie et dans les bureaux de la sous-intendance militaire, cours du Midi, 31.

**Alpes-Maritimes.** — *Judi 12 mai, 2 h.* — Chemins vicinaux. Chemin vicinal ordinaire, n° 3 de Berthemont. Rectification entre l'extrémité de l'entreprise Daveris et le piquet 17, sur une longueur de 1,753 mètres 80. Mont., 15,742 fr. 88. Cant., 4,000 fr.

Les plans et devis sont déposés à la préfecture de Nice.

**Alpes-Maritimes.** — *Dimanche 23 mai, 10 h.* — Commune de Trinité-Victor. Construction d'une digue à exécuter pour la défense des terrains situés sur la rive gauche du Pailon au quartier du Plan, commune de Trinité-Victor. Mont., 27,500 fr. A valoir, 2,261 fr. 22. Cant., 2,000 fr.

Renseignements au secrétariat de la mairie.

**Alpes-Maritimes.** — *Judi 12 mai, 2 h.* — Route départementale, n° 2, d'Entrevaux à Guillaumes. — Construction entre le piquet 152 du projet général et le pont des Robers, sur une longueur de 2,572<sup>35</sup>.

1<sup>er</sup> section. — Terrassements, 89,210 fr. 85.

2<sup>e</sup> section. — Ghaussées, caniveaux, banquettes, 14,525 fr. 40.

3<sup>e</sup> section. — Ouvrages d'art, 108,930 fr. 83.

Total, 212,717 fr. 08. A valoir, 21,282 fr. 92. Total général, 234,000 fr. Cant., 7,400 fr.

Certificat visé par M. Vigan, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Gioffredo, 2, à Nice.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division, bureau des travaux publics) et dans les bureaux de M. Serraire, ingénieur ordinaire à Puget-Thénières.

**Aude.** — Samedi 14 mai, 2 h. — Chemin de fer de Narbonne à Bize.  
3<sup>e</sup> lot. — Partie comprise entre Moussin (point 7 k,970<sup>m</sup>) et Bize (point 20 k,842<sup>m</sup>), sur une longueur de 12,872 mètres.

Terrassements, 706,768 fr. 65. Chaussées et pavages, 39,760 fr. 40. Ouvrages d'art courants, 73,471 fr. 65. Grands ponts et viaducs, 377,603 fr. 08. Total, 1,197,606 fr. 78. A valoir, 202,323 fr. 22. Total général, 1,400,000 fr. Caut., 40,000 fr.

Certificat délivré par un homme de l'art.

Renseignements à la préfecture (3<sup>e</sup> division), à Carcassonne, et dans les bureaux de M. l'ingénieur ordinaire du service du chemin de fer de Narbonne à Bize, résidant à Carcassonne, rue de la Préfecture, 34.

**Creuse.** — Mercredi 11 mai, 1 h. — Chemin de fer d'Aubusson à Felletin. — Exécution des ouvrages métalliques dans la partie comprise entre Aubusson et Felletin, sur une longueur de 10,489 mètres.

Mont, 60,376 fr. 80. A valoir, 6,823 fr. 20. Total, 67,200 fr. Caut., 2,000 fr.

Certificat visé par M. Daigremont, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue du Sénéchal, à Guéret.

Renseignements à la préfecture (1<sup>re</sup> division), dans les bureaux de M. Ulkowski, ingénieur ordinaire, à Aubusson, et dans les bureaux de l'administration centrale du ministère des travaux publics, boulevard Saint-Germain, 246 (bureau de la division du cabinet).

**Deux-Sèvres.** — Jeudi 12 mai, 1 h. — Chemins de fer exécutés par l'Etat. Chemin de fer de Niort à Montreuil-Bellay. Partie comprise entre Airvault et Montreuil-Bellay. Fourniture et pose de clôtures.

Fourniture et pose de clôtures. Mont, 56,000 fr. A valoir, 4,000 fr. Total, 60,000 fr. Caut., 1,900 fr.

Certificat visé par M. Prompt, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue de Châteaudun, 42, à Paris, ou par M. Gérard, ingénieur ordinaire, rue d'Orléans, 91, à Saumur.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division), et dans les bureaux de M. Gérard, ingénieur ordinaire, rue d'Orléans, 91, à Saumur.

**Hautes-Alpes.** — Samedi 7 mai, 2 h. — Séquestre du canal du Gap. — Achèvement des rigoles secondaires.

7<sup>e</sup> lot. Mont., 45,634 fr. 50. — 8<sup>e</sup> lot. Mont., 69,848 fr. — 9<sup>e</sup> lot. Mont., 46,662 fr. 50. — 10<sup>e</sup> lot. Mont., 92,888 fr. 25. — 11<sup>e</sup> lot. Mont., 98,030 fr. 90.

Certificat visé par M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Gap.

**Sarthe.** — Vendredi 13 mai, 1 h. 30. — Chemin de fer de Sablé à Sillé-le-Guillaume. — Fourniture, pose et entretien des clôtures sèches. Partie comprise entre les raccordements avec les lignes du Mans à Angers et d'Angers à Rennes, sur une longueur de 43 k,745<sup>m</sup>. 41.

Total, 90,920 fr. A valoir, 9,080 fr. Total général, 100,000 fr. Caut., 3,000 fr.

Certificat visé par M. Aron, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue des Arènes, 7, au Mans.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division) et dans les bureaux de M. de Tavernier, ingénieur ordinaire, rue du Quartier-de-Cavalerie, 16, au Mans.

**Sarthe.** — Vendredi 13 mai, 1 h. 30. — Chemins de fer de Mamers à Mortagne, de Mortagne à Laigle, de Mortagne à Mézidon, d'Echauffour à Bernay, de la Trinité à Orbec et de Sablé à Sillé-le-Guillaume. — Fourniture, plantation et entretien de haies vives.

1<sup>er</sup> lot. — Ligne de Mamers à Mortagne, 93,000 m courants à 0.52 l'un. Mont., 48,360 fr. A valoir, 8,640 fr. Total, 57,000 fr. Caut., 1,610 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Ligne de Mortagne à Laigle, 82,600 m. courants à 0.62 l'un. Mont., 42,640 fr. A valoir, 7,360 fr. Total, 50,000 fr. Caut., 1,320 fr.

3<sup>e</sup> lot. — Ligne de Mortagne à Mézidon, 230,000 m. courants à 0.52 l'un. Mont., 119,650 fr. A valoir, 20,400 fr. Total, 140,000 fr. Caut., 4,000 fr.

4<sup>e</sup> lot. — Ligne d'Echauffour à Bernay, 410,000 m. courants à 0.52 l'un. Mont., 57,200 fr. A valoir, 7,800 fr. Total, 65,000 fr. Caut., 1,900 fr.

5<sup>e</sup> lot. — Ligne de la Trinité à Orbec, 30,000 m. courants à 0.52 l'un. Mont., 15,600 fr. A valoir, 2,400 fr. Total, 18,000 fr. Caut., 520 fr.

6<sup>e</sup> lot. — Ligne de Sablé à Sillé-le-Guillaume. Fourniture, plantation et entretien de haies vives, y compris toutes les mains-d'œuvre, 100,000 m. courants, à 0.52 l'un. Mont., 55,120 fr. A valoir, 8,880 fr. Total, 64,000 fr. Caut., 1,830 fr.

Certificat visé par M. Aron, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue des Arènes, 7, au Mans.

Renseignements à la préfecture (2<sup>e</sup> division).

**MINISTÈRE DE LA MARINE**

**Nantes** (pour Indret). — Le 9 mai. — 470,500 kilog. de fers de toute espèce, par voie de transformation.

Voir le cahier des charges au bureau des approvisionnements, à Cherbourg, Lorient, Nantes et Indret, ainsi qu'à Paris, au ministère de la marine et des colonies.

**MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES**

**Paris.** — Le 9 mai, 1 h. 30. — Fournitures diverses.

1<sup>er</sup> 150 tonnes de fil de fer galvanisé et recuit, en 3 lots.

2<sup>e</sup> 150,000 consoles en fer galvanisées et 300,000 vis à bois galvanisées, en 7 lots.

3<sup>e</sup> 175,000 isolateurs en porcelaine, en 6 lots.

Renseignements rue de Grenelle-Saint-Germain, 103 (direction du matériel et de la construction), et dans les bureaux télégraphiques des chefs-lieux de département.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Mercredi 11 mai, 10 h. — Adjudication des travaux d'établissement et d'entretien des clôtures sèches et des haies vives bordant le chemin de fer, ainsi que des clôtures spéciales de gare, sur les lignes de la Roche-sur-Yon à Coutras, de Taillebourg à Saint-Jean d'Angély, de Beillant à Limoges et de Saint-Mariens à Blaye.

1<sup>er</sup> lot. Ligne de la Roche-sur-Yon à Coutras (partie comprise entre la Roche-sur-Yon et Saintes) et lignes de Taillebourg à Saint-Jean d'Angély. Mont., 188,740 fr. 08. Caut., 6,200 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Ligne de la Roche-sur-Yon à Coutras (partie comprise entre Saintes et Coutras) et ligne de Saint-Mariens à Blaye. Mont., 192,177 fr. 30. Caut., 6,400 fr.

3<sup>e</sup> lot. — Ligne de Beillant à Limoges. Mont., 95,593 fr. 69. Caut., 3,100 fr.

Renseignements au siège de l'administration des chemins de fer de l'Etat, 1<sup>re</sup> division des services techniques, rue de Châteaudun, 42, à Paris, et au bureau de l'ingénieur en chef de la voie et des bâtiments, impasse Saint-Lazare, à Tours, et au bureau de l'ingénieur du 1<sup>er</sup> arrondissement, rue du Hâ, 17, à Saintes.

**LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES**

**MAISONS**

**Lyon.** — Rue Laurencin, 1. Acq., M. Grange, 34, rue des Remparts-d'Ainay — Place Belfort, 3, angle de la rue du Chariot-d'Or, Acq., M<sup>me</sup> Fournier, 13, quai de la Guillotière (23,000 fr.). — Place Perrache, 10. Acq., M. Nouvellet, 7, rue Boissac (340,000 fr.). — Quai de la Vitriolerie. Acq., M. Manson, chemin de la Colombière. — (10,000 fr.) Rue de l'Écu, 75. Acq., M. Dupoizat, 22, rue Tholozan (25,000 fr.). — Rue de l'Épée, 7. Acq., M. Béraud, 33, rue Saint-Joseph (37,500 fr.). — Rue Moncey, 132. Acq., M. Schuller, 69, rue Mazenod. — Rue de Voltaire, 41. Acq., M. Maneval, 62, rue Sala (21,000 fr.).

**Villefranche.** — Angle des rues Rolland et des Angles. Acq., M. Genod, à Villefranche, rue Rolland.

**Fontaines-sur-Saône.** — Rue de Villars, 29. Acq., M. Farge, impasse Revin, à Villefranche.

**Saint-Foy.** — Au même lieu. Acq., M. Fralouon, à Ruffien (Ain).

**Liergues.** — Au même lieu. Acq., M. Bancillon, boulevard de la Croix-Rousse, 161, Lyon.

**TERRAINS**

**Saint-Martin-en-Haut.** — Lieu des Gouttes. Acq., M. Montslan, à la Bourdelière.  
**Condrieu.** — Au même lieu. Acq., M. Gabert.

**COURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

EN GROS ET LIVRABLES SUR LES PORTS OU DANS LES ENTREPÔTS DE LA PLACE DE LYON

NATURE DES MATÉRIAUX	PRIX SUIVANT LA QUALITÉ		
<b>BOIS</b>			
Chêne de Bourgogne. . . . .	le mètre cube	90 » à 120 »	
Sapin de la Saône. . . . .	— —	48 » 56 »	
Sapin du Rhône. . . . .	— —	44 » 52 »	
<b>PIERRES</b>			
CARRIÈRES DU HAUT-RHÔNE (VILLEBOIS)			
Allèges. . . . .	— —	42 » 45 »	
Pierre de taille brute. . . . .	— —	45 » 50 »	
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré		25 » 28 »	
Moellons bruts. . . . .	6 50	7 50	
CARRIÈRES DU MONT-D'OR (SAINT-FORTUNAT)			
Allèges. . . . .	le mètre cube	35 » 38 »	
Jambages et couverts de portes et croisées, taille comprise. . . . .	le mètre courant	5 » 5 50	
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré		16 » 18 »	
Moellons bruts de Couzon. . . . .	le mètre cube	5 25 6 »	
<b>MÉTAUX</b>			
COURS PRÉCÉDENTS			
		1 <sup>er</sup> avril	8 avril
DERNIERS COURS			
		15 avril	
Fer en barres, au coke, 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	les 100 kil.	21 » 24 »	21 »
Fonte de 2 <sup>e</sup> fusion. . . . .	— —	» » » »	» »
Cuivre en lingots Chili affiné. . . . .	— —	175 » 175 »	175 »
Cuivre rouge en feuilles. . . . .	— —	185 » 185 »	185 »
Cuivre jaune. . . . .	— —	170 » 170 »	170 »
Étain Banca. . . . .	— —	245 » 245 »	245 »
Étain Billiton. . . . .	— —	242 » 242 »	242 »
Plomb doux, 1 <sup>re</sup> fusion. . . . .	— —	40 » 40 »	40 »
Plomb ouvré, tuyaux et feuilles. . . . .	— —	43 » 43 »	43 »
Zinc refondu, 2 <sup>e</sup> fusion. . . . .	— —	40 » 40 »	40 »
Zinc laminé en feuilles Vieille-Montagne. . . . .	— —	55 » 55 »	55 »
Zinc — — autres marques. . . . .	— —	54 » 54 »	54 »
Acide oléique (Oléine). . . . .	— —	68 » 68 »	68 70
<b>HUILES (Droits d'accise en sus)</b>			
Huile de lin. . . . .	les 100 kil.	80 » 80 »	80 »
— de colza brute indigène. . . . .	— —	82 » 82 »	81 »
— — épurée id. . . . .	— —	85 » 85 »	85 »
Acide stéarique (Stéarine). . . . .	— —	134 » 134 »	136 »
<b>DROGUERIE</b>			
Alun épuré. . . . .	les 100 kil.	25 50	26 50
— ordinaire. . . . .	— —	18 » 18 »	19 »
Essence de térébenthine. . . . .	— —	100 » 100 »	80 »
Sel de soude 80 degrés. . . . .	— —	26 » 26 »	26 »
<b>SPRITUEUX (En entrepôt)</b>			
Esprit 3/6 Béziers à 86 degrés. . . . .	l'hectol.	130 » 130 »	130 »
— de marc. . . . .	— —	115 » 115 »	115 »
— Nord fin. . . . . à 93 degrés. . . . .	— —	73 » 73 »	72 »
— — extra-fin . . . . .	— —	75 » 75 »	74 »
— de grains . . . . .	— —	90 » 90 »	90 »
— mauvais goût . . . . .	— —	63 » 63 »	62 »

L'imprimeur-Gérant : PITRAT AINÉ

ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL

## COURS DE DESSIN DE LA MARTINIÈRE

UTILE AUX PEINTRES  
ARCHITECTES, SCULPTEURS, INSTITUTEURS, INGÉNIEURS, MÉCANICIENS  
Par MM. BARQUIER A. et Van DOREN A. architectes  
PROFESSEURS A L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Comprenant : PERSPECTIVE PRATIQUE, TRACÉ DES MACHINES, TRACÉ DES OMBRES, LAVIS  
PERSPECTIVE, LIVRAIRE, PROJECTION, DÉTAIL DE MACHINES, etc.

Cours en deux années, 2 volumes de texte et 50 planches. — 1<sup>re</sup> année, texte et 19 pl. 15 fr. — 2<sup>e</sup> année, texte et 30 pl. 20 fr. Les deux années ensemble 25 fr. — Représentant en ouvrages analogues 150 fr.

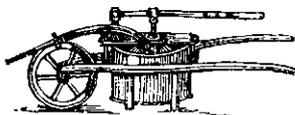
L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE A REÇU LA MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION DE 1878



Baignoire Avrial

# AVRIAL

Rue de Bourbon, 33, LYON



Pompe d'arrosage sur brouette

Entrepreneur de Plomberie, Zinguerie pour Bâtiments

Canalisation pour Gaz et Eau. — Installation pour Salle de Bains  
Lavabo. — Siège inodore, etc. — Pompe d'épuisement, Purin, Arrosage et Accessoires. — Robinetterie, Cuivrerie  
Ateliers : rue d'Auvergne, 13

CARTONS BITUMÉS & FEUTRES ASPHALTIQUES  
POUR TOITURES  
MEILLARD (A.-R.) FABRICANT  
LYON, 34, cours Lafayette-Prolongé (Cité), LYON  
BOITE, 4, RUE GROLEZ

FABRIQUE  
D'ABAT-JOUR  
FABRIQUE  
DE CHAINES D'ABAT-JOUR



BONNET & VERNAY

Avenue de Saxe, 75  
Place du Marché, 21, et quai  
des Brotteaux, 4

Abat-jour de tous systèmes,  
perfectionnés et garantis.

Système avec crémaillère  
en fer pour donner le sombre.

Volets en fer et en bois, pour les garantir des coups de  
vent. — Réparation et Fournitures.

MOSAIQUES FRANÇAISES

# E. AILLAN

Lyon, quai des Brotteaux, 3

Carrelages en terre cuite de toutes couleurs  
Spécialité de Carriches d'Orange et de Marseille  
Produits céramiques Lithoïdes

Carreaux de Faïence  
et Vernis divers pour revêtements Briques creuses  
Plâtre du Midi.

L'ASSURANCE FRANÇAISE

COMPAGNIE ANONYME A PRIMES FIXES CONTRE LES

# ACCIDENTS

ET LE CHOMAGE

Siège social à Paris : 6, boulevard des Italiens

Capital : DOUZE MILLIONS de francs

Assurances individuelles de toute nature ;  
Assurances des patrons contre leur responsabilité  
civile ;

Assurances contre les accidents causés par explo-  
sion des appareils à vapeur ;  
Assurances des chevaux et voitures ;  
Assurances individuelles spéciales des voyageurs  
de chemin de fer, bateaux à vapeur.

MM. MISSOL et DOURON, directeurs particuliers  
à Lyon, 30, rue de la République.

PRODUITS CÉRAMIQUES

SPÉCIALITÉ DE TUYAUX EN TERRE CUITE

Fabrique à la Tour-de-Salvagny (Rhône)

# PROST FRÈRES

QUAI DE BONDY, 16, A LYON

SUCCURSALE A SAINT-ÉTIENNE : 22, rue de Roanne  
Dépôt de Ciments, Plâtres, Chaux hydrauliques,  
Briques creuses, Tuiles, etc.

# ATELIER DE CONSTRUCTION

DE SERRURERIE POUR SERRES, CHASSIS  
DE COUCHES, VÉRANDAS, ENTOURAGES, MARQUISES  
RAMPES, BARRIÈRES, CIÈLS-OUVERTS, ETC.

DEVIER jeune, 47, Grande-Rue Coste, Lyon-Cuivre

— CROIX-ROUSSE —

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'Art

# Flachat, Cochet & C<sup>ie</sup>

LYON

10-11, quai de la Guillotière et 4, rue Dunois

PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES

Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12<sup>1/2</sup>"  
et Verres à reliefs de 5<sup>1/2</sup>" à 6<sup>1/2</sup>" d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées  
pour Larmiers et Planchers lumineux, Tuiles en Verre, etc., etc.

FAIENCES DÉCORATIVES

Pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc.

DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

# MAISON P. MARTIN

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

Envoi franco de Collection d'échantillons

20 MÉDAILLES D'OR  
ET TOUS LES PREMIERS PRIX  
ANS EXCEPTION DEPUIS 4 ANS  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1878  
MÉDAILLE D'OR ET LÉGION D'H'

MATERIEL D'ENTREPRENEUR



**PORTEUR DECAUVILLE** — BREVETÉ S. G. D. G. FRANCE & ÉTRANGER

TRANSPORT DES RECOLTES

CHEMIN DE FER PORTATIF  
A POSE INSTANTANÉE

ADOPTÉ PAR L'ARTILLERIE LE GÉNIE.  
LES PONTS ET CHAUSSÉES LA VILLE DE PARIS &

CONSTRUIT PAR LES ATELIERS DECAUVILLE AÎNÉ\*  
A PETIT-BOURG (SEINE & OISE)

UNE VOITURE ATTEND LES VISITEURS  
LES MARDI ET VENDREDI, TRAIN 11 H 25  
CARRÉ DE LYON POUR LEVY, PETIT-BOURG

ENVOI A L'ESSAI

950 CLIENTS EN 4 ANS

FONCTIONNE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE  
VOIR LA LISTE DES CLIENTS SUR LE PROSPECTUS ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

SOCIÉTÉ DES CEMENTS PORTLAND DE VALBONNAIS

**Pelloux Père, Fils & C<sup>ie</sup>**

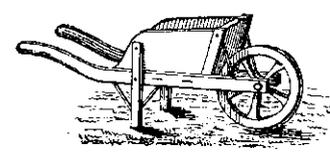
A GRENOBLE

FOURNISSEURS DU GOUVERNEMENT  
Médaille d'Or, Exposition universelle, Paris 1878

Représenté à Lyon, par A. FORTIER, place Grôlier, 3

Ciment Portland n° 1 et 2. — Ciment prompt, extra et ordinaire. — Chaux hydrauliques, blutées de toutes provenances. — Plâtre de Savoie et de Bourgogne. — Fours, Briques, Terre et Dalles réfractaires.

Boîte, place des Terreaux, 6 et rue de la Bourse, 6



**JACQUON**

55, Grande-Rue de la Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRUPPE CI-DEVANT DE CHABROL, 14  
LYON

MAÇONNERIE Sceaux, Bayards, Bennes Pelles, Oiseaux, etc.

PLATRIERIE Marchepieds, Échelles Échelles doubles.

MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

ECLAIRAGE PUBLIC

COMMUNES QUI Y'ONT PAS DE GAZ MAISON SPÉCIALE

Terril-lumière sur demande. Éclairage par le gaz et le pétrole

**J. JANIN Aîné, à LYON (Villette)**

GRANDE TUILERIE DE BOURGOGNE  
A Montchanin (Saône-et-Loire)

BRIQUETERIE, POTERIE ARTISTIQUE ET DE BATIMENT

OBJETS D'ART, PRODUITS VERNIS ET ARDOISÉS

**E. MARTIN**  
LYON, 49, rue Bourbon, LYON

Seul entrepositaire pour LYON et les régions environnantes. Ne pas confondre les **Tuiles de Montchanin** avec celles d'imitation qui, pour en avoir les apparences n'en ont pas pour cela la qualité et n'ont pas surtout subi, comme celle de **Montchanin**, l'épreuve du temps, la seule qui mérite notre confiance. Les véritables tuiles de Montchanin sont marquées : BOURGOGNE - MONTCHANIN (Saône-et-Loire). On livre en 24 heures les commandes les plus importantes. — Des catalogues complets avec dessins dans le texte sont adressés franco sur demande affranchie.

**Pierre HENRY**  
Quai Pierre-Suize, 15

Seul Dépositaire des Ciments de la Porte-de-France  
POUR TOUT LE DÉPARTEMENT DU RHONE

Ciments de la Porte-de-France, Saint-Michel, Vassy, Pouilly noir (Locardaire). Ciments artificiels de Portland. Chaux hydrauliques blutées de toutes provenances. — Plâtres de Paris ordinaires pour Constructeurs, fins et blutés pour Statuaires et Moteurs. — Plâtres de Savoie et de Bourgogne pour emplois et engrais. — Terres, Briques, Dalles, Fours, Céramiques, et autres objets réfractaires.

Boîtes : rue de la Bourse, 49, place des Terreaux, 6, Lyon

ADMINISTRATION, 79, place des Jacobins. — ABBONNEMENTS ET ANNONCES, 4, rue Gentil

**LE MONDE LYONNAIS**

ILLUSTRÉ  
REVUE HEBDOMADAIRE DES LETTRES ET DES ARTS

UN AN, 18 FR. — SIX MOIS, 10 FR. — TROIS, 5 FR.

ÉTRANGER LE PORT EN SUS

Le **Monde Lyonnais** est une publication exclusivement littéraire et artistique. Il paraît toutes les semaines, le samedi. Il se compose chaque fois d'une livraison de 16 pages. Le **Monde Lyonnais**, par son format, son mode de publication et sa périodicité, comme par le nombre, la nature et la variété de ses articles, participe à la fois du journal et de la revue. Il rend compte à ses lecteurs de ce qui se passe dans les théâtres de Paris et de Lyon, dans les sociétés savantes et les académies.

**PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE DE LYON**

**JACQUES GARCIN**  
OPÈRE LUI-MÊME

50, rue Childebert, et passage de l'Hôtel-Dieu  
ANCIENNEMENT RUE DE LYON, 41 ET 43

Photographe de la Société des Amis des Arts et de la Faculté de Médecine, de l'Exposition rétrospective et des principaux Peintres et Architectes de la Ville

Organisation et Appareils spéciaux pour les Arts et l'Industrie

Spécialité de la Maison, Travaux hors de l'Atelier bien meilleur marché que le Dessin et la Gravure. Envoi du Tarif sur Demande

**GRAVIERS DU RHONE**  
DRAGUE A VAPEUR SUR LE RHONE

**FAURE Fils, DUPEUBLE & PORCHÈRE**

DÉPÔTS, quai de la Charité et cours Perrache

PRIX-COURANTS. Gravières crues, 1 fr. 25 Gravières tout-venant, 1 fr. 75 le mètre cube, pris aux dépôts ci-dessus.

La maison livre sur les chantiers et traite à prix réduits pour les grosses fournitures. — S'adresser au siège social, cours Rambaud, 39, ou aux dépôts.

ANCIENNE MAISON VAN CRONENBURG

**J. MARTIN, Sr, rue de La-Martinière, 29**

Spécialité de Calorifères à air chaud et de chauffage de serres et d'habitations par circulation d'eau chaude; fourneaux à bouillir et cheminées à réflecteur simple et à calorifère. — **Melior, place de La-Martinière, 23.**

IMPRIMERIE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT  
Rue Gentil, 4, à Lyon